

En difficulté, Phentex négocie sa vente

L'entreprise de Saint-Hyacinthe fait déjà l'objet d'une saisie

LAURIER CLOUTIER

Phentex est en mal de tricoteuses, comme plusieurs multinationales de l'industrie mondiale du tricot, en pleine réorganisation depuis un an. C'est ce qui vient d'être confirmé par cette entreprise privée, aussi en mal de discrétion sur sa situation financière.

La compagnie bien connue de Saint-Hyacinthe — avec sa nouvelle usine dans le parc industriel longeant l'autoroute Jean-Lesage — connaît en effet des difficultés financières. De liquidités, surtout. Des difficultés temporaires, espère-t-on.

Devenues publiques, ces difficultés permettent toutefois, enfin, d'en connaître davantage sur cette firme secrète, à la croissance rapide, jusqu'à récemment du moins. Ses ventes sont aujourd'hui de l'ordre de \$ 6 millions.

Ainsi, Phentex a-t-elle confié il y a trois mois à Daniel Labrecque, du courtier Lévesque Beaubien Geofrion, un mandat de « conseiller financier en vue d'une vente éventuelle ». « Les négociations vont bon train », déclare le président, Normand Phaneuf, 47 ans, copropriétaire avec son frère Michel, 35 ans.

Mais le troisième plus important fournisseur de Phentex, Les Fils Louis Mulliez (Phil d'Or), de France, a compliqué les affaires quelque peu récemment. Il a perdu patience et déposé une requête en saisie de \$ 300 000 de stocks impayés.

Pour protéger les autres créanciers et assurer sa survie, Normand Phaneuf a répliqué avec une proposition concordataire, afin d'obtenir un délai dans ses paiements à tous ses fournisseurs, notamment les producteurs de laine synthétique.

Roland Chrétien, syndic des comptables RCMP, croit que « l'entreprise devrait survivre ».

La solution, c'est la diversification, déclare de son côté Normand Phaneuf, qui dirige depuis plusieurs années la firme fondée par son père, Lionil, en 1963, dans son sous-sol.

La solution ne devrait pas tarder car personne ne souhaite voir s'éterniser le problème, renchérit Roland Chrétien.

Selon Nicole McDuff, du Palais de justice de Saint-Hyacinthe, les documents de saisie révèlent un actif de plus de \$ 12 millions contre un passif de \$ 12,5 millions, pour un écart de moins de \$ 500 000.

Le président raconte que Phentex est devenue distributrice pour les 55 franchises Phil d'Or du Canada il y a 11 mois à la suite de la faillite de MailleTex-Montréal, l'ex-distributeur, filiale de... Mulliez-Phil d'Or-France.

Mais le marché du tricot s'est vite affaibli et Phentex devait accorder des facilités de crédit aux franchisés Phil d'Or. Voilà maintenant que Mulliez-Phil d'Or-France demande un paiement sur le champ de Phentex.

Dès le 12 juin

Pour l'assemblée des créanciers du 12 juin prochain, Roland Chrétien mise avec confiance sur l'appui des autres fournisseurs. Le président Phaneuf vise de son côté à leur confirmer qu'il a trouvé la solution: un acheteur pour Phentex.

Les fournisseurs comprennent la multinationale britannique Courtaulds, avec une créance de \$ 750 000, Amoco avec \$ 100 000 et le gouvernement du Québec. Avec une telle créance, Courtaulds détient un vote prépondérant et accepterait la proposition de concordat.

La Banque Nationale, créancier garanti, avec \$ 8 millions, ne votera pas sur la proposition d'échelonnement du paiement des dettes.

Le marché du tricot a chuté de 30 à 50 p. cent, avoue M. Phaneuf. Les femmes sur le marché du travail et les importations de vêtements des pays sous-développés aux bas salaires expliqueraient le phénomène. Si bien que les effectifs de 200 employés de Phentex, l'an dernier, ont fondu à 85, puis à 50 maintenant.

Les deux autres fabricants canadiens, Paton's et Spinright, de l'Ontario, vivraient aussi cette crise mondiale.

Normand Phaneuf a même approché Mulliez-Phil d'Or-France comme... acheteur. Ça s'appelle transformer un problème en une opportunité.



PHOTO PIERRE MCCANN, La Presse

Les tricoteuses se font plus rares: en un an, les effectifs de Phentex sont passés de 200 à 50 personnes.

Ciaccia voudrait limiter la part de marché de l'Impériale avant qu'elle n'achète Texaco

L'Impériale devrait revendre 225 stations à des indépendants

MICHEL VAN DE WALLE
de la Presse Canadienne

La pétrolière Impériale devrait être obligée de revendre à des distributeurs indépendants au moins 225 stations-services au Québec à la suite de son éventuelle acquisition de Texaco Canada.

Voilà l'une des principales conditions que le ministre québécois de l'Énergie et des Ressources, John Ciaccia, voudrait qu'Ottawa impose à la pétrolière avant de donner son aval à la transaction.

Impériale, qui exploite la bannière Esso, a fait en janvier une offre de \$ 4,2 milliards pour l'achat de Texaco Canada, mise en vente par la société-mère américaine. Cette transaction est actuellement analysée par le Bureau de la politique de concurrence, qui fera ses recommandations au gouvernement fédéral pour décision.

Lors d'un entretien téléphonique, le ministre Ciaccia a signalé qu'au Québec, l'Impériale fera plus que doubler sa part de marché à la suite de l'achat de Texaco. Selon les données du ministère de l'Énergie et des Ressources, cette transaction fera passer de 11,5 à 24 p. cent la part du marché d'Impériale. Du cinquième rang au Québec, elle passerait au premier, devançant largement ses plus proches concurrents, soit Ultramar (16,1 p. cent), Petro-Canada (16 p. cent) et Shell (15,5 p. cent). Les distributeurs indépendants ont 17 p. cent du marché québécois tandis que Irving détient sept p. cent.



Afin de « tenir compte de l'équilibre des forces en présence dans le marché », M. Ciaccia affirme donc que l'Impériale devrait se départir d'un volume annuel de vente au détail de 600 millions de litres, soit la quantité nécessaire pour ramener sa part de marché au niveau de celle de ses rivaux, soit autour de 16 p. cent.

Pour ce faire, il faudrait qu'Impériale revende au moins 225 stations-services. M. Ciaccia insiste pour que ces essenceries soient revendues à des distributeurs indépendants, qui auraient aussi toute liberté de choisir leur source d'approvisionnement. Ces stations-services ne doivent pas être fermées, affirme-t-il, non plus que vendues à l'une ou l'autre des grandes pétrolières. Il souligne que la concurrence dans au moins 20 à 25 villages serait sérieusement compromise si Impériale fermait une station-service.

Le ministre québécois réclame également que les lieux d'entreposage actuels ne soient pas fermés. Il signale au passage que les trois pétrolières qui dominent actuellement le marché québécois exploitent des raf-

fineries au Québec, ce qui n'est pas le cas d'Impériale non plus que de Texaco.

M. Ciaccia a justifié sa sortie publique d'hier par le fait qu'après discussions, il n'a pu obtenir d'engagements précis de la direction d'Esso non plus que de M. Goldman, le directeur des enquêtes et recherches au Bureau de la politique de la concurrence. « Je n'ai pas eu d'engagements de personne, a dit M. Ciaccia. Alors je veux m'assurer de faire ces revendications-là au gouvernement fédéral avant qu'il prenne des décisions. »

Le ministre ajoute que le rapport du Bureau de la politique de concurrence devrait être remis à Ottawa vers la mi-juin. Il espère que M. Goldman tiendra compte de la position québécoise dans ses recommandations.

M. Ciaccia dit avoir aussi écrit au ministre fédéral de la Consommation et des Corporations, Bernard Valcourt, au début de mai. Il y faisait alors valoir que des conditions devaient être posées à la vente de Texaco à l'Impériale. Mais à l'époque, Québec n'avait pas complété les études qui permettent maintenant de chiffrer ses demandes.



Claude Picher

Les illusions des obligations d'épargne



Le mode d'épargne sur le salaire, façon populaire d'acquiescer des obligations d'épargne, est une des formes les plus pratiques qui soient de se forcer à épargner. Tous les spécialistes en finances personnelles s'entendent là-dessus. Ainsi, une retenue hebdomadaire de \$ 34,31 vous permettra de recevoir, au printemps prochain, une obligation d'épargne du Québec de \$ 1 500 encaissable en tout temps, plus les intérêts.

D'autre part, la campagne annuelle des obligations d'épargne du Québec coïncide, pour beaucoup de gens, avec le renouvellement de l'hypothèque. Vous êtes propriétaire et vous êtes sur le point de renouveler? Pensez-y à deux fois avant d'acheter des obligations d'épargne par le mode d'épargne sur le salaire.

Un exemple

Mettons que le solde de votre hypothèque est de \$ 50 000, et que l'amortissement est de 18 ans. Vous devez, ces jours-ci, vous présenter à votre banque ou caisse populaire pour renouveler ce prêt. Au taux actuel de 13 p. cent pour un terme d'un an, votre versement mensuel, capital et intérêts, s'élèvera à \$ 589 (tous les chiffres ont été arrondis au dollar près).

Parallèlement, vous décidez d'acheter pour \$ 2 000 d'obligations d'épargne. À raison de 46 retenues hebdomadaires d'environ \$ 46, vous aurez ainsi payé, en bout de ligne, \$ 2 104 (les \$ 104 d'intérêts que vous avez payé sont déductibles de l'impôt), et vous recevrez une obligation de \$ 2 000, plus les intérêts de 10,5 p. cent, pour un total de \$ 2 210 (vous devrez évidemment payer de l'impôt sur les intérêts que vous recevrez). Comme le terme de votre prêt expire dans un an, vous pourrez, à ce moment-là, vous servir de ce montant pour réduire le solde hypothécaire. Ce n'est pas un mauvais calcul, mais, avec les mêmes dollars, vous pouvez faire beaucoup mieux.

Grâce au programme de retenues salariales, vous avez pris la décision de vous forcer à épargner \$ 46 par semaine. Au lieu de consacrer ces \$ 46 à l'achat d'obligations, pourquoi ne pas vous en servir pour raccourcir l'amortissement de votre prêt hypothécaire?

Vous pourriez ainsi consacrer \$ 175 par mois de plus à votre versement hypothécaire. En bout de ligne, le montant que vous débourserez est exactement le même. C'est une autre forme d'épargne forcée, qui requiert évidemment un petit peu plus de discipline que la première, mais qui est autrement plus avantageuse.

En effet, en portant votre versement hypothécaire mensuel de \$ 589 à \$ 764, vous pouvez amortir votre prêt non plus sur 18 ans, mais sur neuf ans seulement!

Vive la différence!

Chiffrons maintenant de façon concrète la différence entre l'achat d'obligations et la réduction de l'amortissement de l'hypothèque.

Première option : vous renouvelez votre hypothèque telle quelle, et vous achetez une obligation d'épargne. Au bout d'un an, votre situation sera la suivante. Le solde de votre hypothèque, qui sera amorti sur 17 ans, représentera \$ 49 200 (au cours de l'année, vous aurez payé \$ 800 en capital et près de \$ 6 300 en intérêts à votre prêteur). Par contre, vous détenez une obligation de \$ 2 000. Pour en arriver là, vous avez payé, en tout, \$ 9 184 (\$ 7 068 pour votre hypothèque et \$ 2 104 pour votre obligation).

Deuxième option : vous renouvelez votre hypothèque pour un terme de neuf ans au lieu de 18, mais vous n'achetez pas d'obligation. Au bout de la même année, voici quelle sera votre situation. Le solde de votre hypothèque, à amortir sur huit ans seulement, se situera à \$ 46 800. Vous aurez payé \$ 3 200 en capital et un peu moins de \$ 6 000 en intérêts. Cela vous aura coûté \$ 9 168 (à quelques poignées près, donc, le même montant que dans la première option).

Vous remboursez donc, avec la deuxième option, \$ 2 400 de plus en capital sur votre prêt. Dollar pour dollar, c'est évidemment beaucoup plus avantageux que l'achat d'une obligation qui, avec les intérêts (imposables en totalité, répétons-le) vaudra à peine \$ 2 200. Cette différence de \$ 200 constituerait à elle seule une bonne raison pour opter en faveur de l'hypothèque. Mais ce n'est pas la meilleure.

L'amortissement, tout est là

Vous avez, en effet, gagné neuf ans sur l'amortissement de votre prêt. Il est réconfortant, au départ, de savoir que, sans déboursier un cent de plus que pour acheter une obligation, vous en aurez pour beaucoup moins longtemps à payer. Mais, surtout, si on les traduit en dollars, ces neuf années ont une valeur qui n'a plus aucune commune mesure avec la différence de \$ 200 que nous venons d'établir.

Le prêt hypothécaire suppose l'immobilisation d'une somme d'argent pendant une longue période de temps. Les intérêts que vous devez payer pour cela sont énormes. Une hypothèque de \$ 50 000 amortie sur 25 ans, au taux de 13 p. cent, représente, en bout de ligne, plus de \$ 115 000 en intérêts (c'est-à-dire que les intérêts, à eux seuls, représentent plus de deux fois le montant du prêt). La même hypothèque, amortie sur 15 ans, ne représente plus que \$ 62 000 en intérêts! Dans le cas plus précis de notre exemple, le montant que vous venez d'épargner en raccourcissant votre amortissement de neuf ans, dépasse les \$ 43 000 (vous avez bien lu: quarante-trois mille dollars). Cela ne se compare même pas à une obligation d'épargne, même à intérêt composé.

Certes, les taux vont changer d'ici la fin de la période d'amortissement, mais qu'ils montent ou qu'ils baissent, le principe demeure le même. En consacrant au raccourcissement de votre amortissement hypothécaire le même montant que vous consacriez pour l'achat d'une obligation d'épargne, vous mettez des milliers de dollars dans vos poches. Il va de soi que plus votre période d'amortissement est longue, plus vous avez avantage à appliquer ce principe.

Power investira plus de \$ 50 millions dans Pargesa

LAURIER CLOUTIER

La Corporation Financière Power investira la semaine prochaine plus de \$ 50 millions dans Pargesa, de Suisse, dont elle possède déjà quelque 20 p. cent des actions.

Michel Plessis-Bélair, vice-président principal, Finances et Administration de la Financière, confirme en entrevue que Pargesa dévoilera officiellement cette semaine les détails d'une émission de valeurs de l'ordre de \$ 240 millions qui lui permettra de porter sa capitalisation à \$ 1,14 milliard US.

« Dans une semaine ou dans 10 jours », la Financière Power décidera alors de l'importance de son investissement. Les liquidités ne constituent pas un problème, car depuis la vente de Montréal Trust à BCE, la Financière dispose de quelque \$ 600 millions pour investir.

Pargesa doit émettre d'abord des droits de souscription. Chaque tranche de 10 droits permettra aux actionnaires d'obtenir une action additionnelle.

Pour maintenir sa participation de 20 p. cent, la Financière investira « au minimum \$ 50 millions » dans ces droits de souscription.

Mais la Financière pourrait aussi acheter une partie des \$ 87,5 millions d'obligations remboursables en actions dans cinq ans que Pargesa compte aussi émettre au même moment.

La Financière Power a par ailleurs déjà indiqué son intention de porter sa participation de 20 à 25 p. cent, par étapes, ce qui nécessiterait un autre investissement de \$ 50 millions.

Pargesa procédera à cette émission de valeurs pour faciliter sa croissance.

MONTRÉAL	TORONTO	DOW JONES	L'OR (NEW YORK)	DOLLAR CANADIEN
1889,31 (inch.)	3686,90 (+3,73) (+0,10%)	fermé	fermé	\$ -17/100 0,8307

CPG
Trust La Laurentienne

11 1/4% 1 an
11 1/2% 18 mois

+ 1/8% personnes de 60 ans et plus
(termes de 1 à 5 ans)

Appelez-nous...

1981, avenue McGill College, Montréal 284-7007
6633, rue Sherbrooke Est, Montréal 253-1720

TRUST LA LAURENTIENNE
DU CANADA

Taux sujets à changements sans préavis. Semaine du 29-5-89.

Augmitto Explorations fait face à une crise financière qui pourrait lui être fatale

RUDY LE COURS

Augmitto Explorations traverse une grave crise financière qui laisse présager le pire. Plusieurs entrepreneurs enregistrent présentement leurs privilèges sur la propriété aurifère de Beauchastel pour l'obliger à régler des créances qui s'élèvent à \$ 5,8 millions.

Un privilège est une disposition juridique par laquelle un créancier s'assure qu'il pourra être payé en prenant une sorte d'option sur la propriété de son client. Il dispose de six mois pour l'enregistrer.

Le chantier de la mine Beauchastel, un des gisements aurifères les plus prometteurs parmi les

récents découverts, a été interrompu le 20 décembre. Le 20 juin marque donc la date limite pour l'enregistrement du privilège.

À défaut d'une entente, n'importe quel créancier pourra alors se prévaloir d'une demande de pétition de faillite. Selon M. Pierre Duchesne du bureau d'ingénieurs Stadior de Jonquière, à qui Augmitto doit près de \$ 400 000, plusieurs créanciers n'hésiteront pas à recourir à cette procédure afin de satisfaire leurs propres créanciers. « Augmitto nous fait traîner depuis décembre, elle n'a jamais tenu compte de nos propres obligations. »

Augmitto tente désespérément de se sortir de cette impasse. Il y a deux semaines, la société propo-

rait informellement à ses créanciers de troquer leurs comptes pour des titres. Chaque dollar d'aurait été échangé contre deux actions ordinaires. L'action d'Augmitto se vend aux environs de 25 cents ces jours-ci. La proposition a été généralement refusée.

Son président Norman E. Brewster ne lance pas encore l'éponge bien que le compte à rebours soit en marche. « Nous tentons toujours de trouver un partenaire du monde minier ou d'ailleurs intéressé à investir dans la société », explique-t-il en entrevue par téléphone.

Quand le métal jaune se vend sous la barre des \$ 400 US (il cote à \$ 366), les prêteurs bancaires ne sont pas légion, ajoute-t-il.

Les difficultés d'Augmitto remontent à l'automne alors qu'elle tentait de réaliser un appel public à l'épargne de \$ 8 millions. Cette

somme devait servir à compléter la construction du concasseur à Beauchastel ce qui aurait permis la mise en exploitation de la mine dès l'hiver, conformément au calendrier annoncé dans le rapport annuel d'août 1988.

L'émission était préparée par la maison de courtage Ouimet, Hubbs de Montréal qui a émis un prospectus le 17 novembre pour 2 millions d'actions classe A spéciales série BB au prix unitaire de \$ 4, donnant droit à une déduction de 100 p. cent dans le cadre du Régime d'épargne actions. Chacune de ces actions était convertible en trois actions ordinaires.

« L'émission a été retirée parce qu'elle n'a pas suscité d'intérêt. La prévente n'a pas permis de lever le minimum fixé de \$ 3 millions », explique M. Hugues Ouimet, le président de Ouimet, Hubbs.

Augmitto avait, dans une conjoncture meilleure, réussi deux émissions d'actions admissibles également admissibles au R.E.A.

Ce coup lui sera peut-être fatal. Non seulement la société ne pouvait obtenir des capitaux de \$ 8 millions mais en plus elle perdait l'option d'emprunter \$ 5 millions sur un prêt-or à la banque Rothschild d'Australie. Augmitto, qui doit déjà \$ 5 millions remboursables en onces d'or à cette institution, aurait pu doubler la mise avant le 31 mars dernier si elle avait réussi son émission.

Richesse minérale dans le Bas Saint-Laurent

Presse Canadienne
OTTAWA

La région de Saint-Flavien, dans le Bas Saint-Laurent, est vraisemblablement riche en baryum, en plomb, en zinc et en cuivre, ont révélé les résultats préliminaires d'un levé géochimique des minéraux lourds effectué récemment par la Commission géologique du Canada.

Dans une zone située près des villages de L'Esprit-Saint et de la Trinité-des-Monts, le sous-sol aurait par ailleurs une teneur anormale en plomb, en antimoine et en tungstène.

Le rapport détaillé de ce levé sera publié d'ici quelques mois.

La commission, qui relève d'Énergie, Mines et Ressources Canada, a noté hier dans un communiqué que ces données préliminaires étaient tout de même suffisantes pour permettre aux prospecteurs intéressés et aux sociétés d'exploration de se livrer des cet été à des sondages sur les territoires en question.

DATES D'ASSEMBLÉE

Données fournies par la société émettrice par l'intermédiaire
LA CAISSE CANADIENNE DE DÉPÔT DE VALEURS L.T.E.

* Modifications aux renseignements déjà publiés.
A = annuelle; S = spéciale; G = générale;
X = supplémentaire; E = extraordinaire.

Raison sociale	Date	Date	Type
accr	d'ass.	d'ass.	d'ass.
Acres Properties Inc.	12 juin	17 juin	A
Allied Lyons PLC	14 juin	14 juin	AG
Alton Star Resources	14 juin	20 juin	A
Asco Investment Corporation	19 juin	25 juin	S
Asco Investment Corporation	19 juin	25 juin	S
Austral Pacific Gold	15 juin	27 juin	A
Ayres Res Ltd	17 juin	12 juin	AG
Basic Res Int'l Bahamas Ltd	8 juin	14 juin	AG
Basic Res Int'l Bahamas Ltd	8 juin	14 juin	ED
Bedford Software Ltd	20 juin	4 juin	GE
Biject Medical Systems	12 juin	28 juin	A
Bronx Bay Resources Ltd	21 juin	28 juin	AS
Blackstone Mining Corporation	13 juin	19 juin	X
Bovair Inc.	30 mai	28 juin	A
Brazil Gold Resources	14 juin	18 août	A
Brazos Petroleum Corporation	21 juin	27 juin	A
British Airways PLC	7 juin	17 juin	A
British Steel PLC	21 juin	25 juin	A
Can-Nel Communications Network	12 juin	18 juin	A
Compagnie Canadienne	15 juin	20 juin	A
Copline Air International Inc.	18 juin	27 juin	AG
Cosmos Resource Corporation	15 juin	20 juin	AG
Casador Explorations Limited	23 juin	11 août	A
Chadco's Restaurant Group Inc.	18 juin	24 juin	AG
Corporate Properties Ltd	16 juin	30 juin	A
Dalhousie Oil Company Limited	20 juin	4 août	A
Dalhousie Canada Limited	13 juin	20 juin	A
Decorative Industries Inc.	14 juin	25 juin	AG
DGF Technologies Corp	5 juin	24 juin	AG
Dayan Technologies Limited	16 juin	26 juin	A
Dyn-Horizon Resources Inc.	12 juin	25 juin	AG
Eagle Precision Tech Inc.	13 juin	19 juin	A
Ehrman Enterprises Ltd	15 juin	21 juin	E
Enbridge Energy Inc.	22 mai	28 juin	AG
Enbridge Energy Inc.	21 juin	28 juin	AG
First Toronto Mining Corp	26 juin	30 juin	A
Fleetwood Petroleum	10 juin	21 août	A
Freight Resources	14 juin	21 juin	A
FTC 1981 Limited Partnership	5 juin	20 juin	A
Garden Lake Resources Ltd	14 juin	20 juin	A
General Allied Oil & Gas Co	19 juin	26 juin	A
Global Data Systems Corp	8 juin	17 juin	AG
GOM Resources Capital Inc.	12 juin	26 juin	AG
Hart's Capital Inc.	6 juin	11 juin	AS
Health Care Products Inc.	25 mai	29 juin	A
Hessco Services Resources	19 juin	27 juin	A
Hovis Medical Corp	12 juin	18 juin	A
International Sano-Tech	22 juin	31 juin	AG
Jack The Gripper	14 juin	19 juin	AG
Kaiser Resources Ltd	9 juin	14 juin	A
Keylock Resources Inc.	9 juin	14 juin	E
Lawrence Capital Corp	19 juin	28 juin	E
Lawrence Resources Ltd	25 mai	30 juin	A
Les Médias Culturels du Canada	8 juin	25 juin	AG
Levech Medical Technologies	19 juin	29 juin	AG
Lodge At Kanawaska Ltd Philip	5 juin	29 juin	AG
M. C. Resources Corporation	12 juin	25 juin	A
Martha Central Metropolitan Inc.	23 juin	31 juin	A
Master-Plan Min & Prod. Dev. Corp.	16 juin	31 juin	AS
Megacorp Inc.	13 juin	19 juin	AG
Mitaco Resources Ltd	19 juin	25 juin	AG
Moda Products Inc.	4 août	14 août	A
Montrose Minerals Limited	26 mai	30 juin	AG
MST Explorations Ltd	19 juin	23 juin	A
MTC Inc. (Bibb Creek Ltd Philip)	5 juin	29 juin	A
Nelson Holdings International	25 mai	29 juin	A
New Horizon Petroleum Ltd	22 mai	26 juin	AG
Nova Corporation	26 juin	30 juin	AG
Northrock Resources Ltd*	24 avril	13 juin	A
Oasis Resources Inc.	19 juin	29 juin	AS
Penta Oil & Gas Airline	20 juin	25 juin	AS
Protein Explorations Limited	4 juin	14 juin	A
Quebec Explorations Corp. Ltd.	25 mai	30 juin	A
Rafferty Resources Ltd	8 juin	25 juin	A
Resources Minerals Development	13 juin	19 juin	AG
Resources Minerals Forestry Inc.	1 juin	14 juin	AG
Roscap Industries Inc.	5 juin	10 juin	AG
Sheldrake Resources Inc.	12 juin	19 juin	A
Soc. Min. Lourens Inc.	25 mai	29 juin	A
Sho-Gemstone Resources Ltd	26 mai	30 juin	A
Stryker Resources	14 juin	21 juin	AG
Sundland Resources Inc.	9 juin	14 juin	A
Surftech Mines Ltd	15 juin	20 juin	AG
Surro Mines Ltd	15 juin	20 juin	AG
Tanapan Resources Corp.	12 juin	17 juin	A
Threat Resources Inc.	7 juin	15 août	A
Tompson Resources Inc.	14 juin	21 juin	A
Town Way Explorations Inc.	19 juin	26 juin	AG
Ty-Tall Petro Inc.	9 juin	18 juin	AG
Unique Resources Inc.	13 juin	20 juin	A
Victoria Resources Corp.	13 juin	21 juin	A
Wardlaw Resources Inc.	12 juin	19 juin	A
Woodward Mining Ltd	16 juin	24 juin	A
X-Cal Resources Ltd	21 juin	27 juin	AGS

Vos assurances

En cas de sinistre, le professionnel doit agir vite

CHRISTIAN N. DUMAIS
avocat, vice-président,
Dale-Pariseau Inc.

sionnel devrait donc en aviser immédiatement son assureur.

En cas d'accident de voiture ou de vol à la maison, on s'empresse d'aviser son assureur pour être dédommagé. De tels avis diligents sont moins fréquents dans le cas de réclamations en responsabilité professionnelle. Or, en ces cas, les conséquences d'un avis de sinistre tardif sont infiniment plus importantes: l'assuré doit assumer, en plus des dommages et intérêts réclamés, les frais judiciaires et les honoraires d'avocat qui seraient autrement pris en charge par l'assureur.

Comme en assurance-auto-mobilière, en assurance-habitation ou en assurance de responsabilité civile de propriétaire, locataire ou copropriétaire, l'assuré doit aviser son assureur de tout événement à l'origine d'une réclamation et ce, dans les meilleurs délais. En assurance de responsabilité professionnelle, une deuxième condition vient s'ajouter aux obligations de l'assuré: cet avis doit être envoyé à l'assureur au cours de la période d'assurance.

Assurances à base d'événements ou de réclamations présentées

Contrairement à une assurance conventionnelle, une assurance de responsabilité professionnelle est souscrite sur la base des réclamations présentées, c'est-à-dire qu'elle s'applique en fonction de la date où les réclamations sont présentées à l'assuré et dénoncées à l'assureur. On ne tient absolument pas compte de la date où le sinistre (qu'on pourrait aussi appeler « accident » ou « événement ») s'est produit. Par contre, en assurance-auto-mobilière, en assurance-habitation ou en assurance de responsabilité civile de propriétaire, copropriétaire ou locataire, c'est la date de l'accident qui détermine l'assurance qui s'applique. Ainsi vous réclamez un dédommagement à la compagnie qui vous assurait à la date du sinistre.

À l'opposé, en matière d'assurance de responsabilité professionnelle, vous rapportez les réclamations à l'assureur au risque au moment où ces réclamations vous sont adressées. Selon leur libellé, les polices exigent soit un avis de toute réclamation formulée contre l'assuré, soit un avis de tout fait ou circonstance susceptible d'entraîner une réclamation.

Avis de sinistre tardif

On voit fréquemment des réclamations surgir au moment où le professionnel réclame le paiement de ses honoraires. Ainsi, lorsqu'un professionnel met en demeure un client de lui payer ses honoraires, que le client répond qu'il n'est pas de son intention de les payer et qu'il poursuivra à son tour le professionnel, il y a là un événement à l'origine d'une réclamation éventuelle. Le profes-

L'assuré ne doit pas tenir compte de son degré de responsabilité, mais plutôt des risques de poursuite. Dès que des faits ou circonstances sont portés à sa connaissance et qu'il est susceptible d'entraîner une réclamation, que ce soit à tort ou à raison, l'assuré doit aviser son assureur. Un professionnel a appris à ses dépens quelle était la nature de ses obligations en cas de sinistre. Au mois de novembre, il avait été mis en demeure d'indemniser son client victime d'une erreur. Après avoir pris le temps de constater « de visu » la nature de l'erreur, après les vacances de ski du mois de janvier, et après s'être rendu à l'évidence qu'il ne pourrait convaincre son client de renoncer à la poursuite, il a avisé son assureur du sinistre en février. L'assureur, après enquête, a constaté que l'assuré avait été mis en demeure trois mois avant d'avoir dénoncé le sinistre. Il refusa donc d'appliquer le contrat en alléguant que l'assuré avait fait défaut de respecter ses obligations en cas de sinistre: avis dans les meilleurs délais de tout événement à l'origine d'une réclamation. L'assuré a donc été contraint d'assumer les conséquences pécuniaires de son erreur. Cet assuré s'est juré de ne pas s'y faire reprendre.

Changement d'assureur

Voici un autre exemple qui illustre encore mieux les deux principales conditions relatives à l'obligation d'un assuré en cas de sinistre ou sa responsabilité professionnelle est en jeu. À quelques jours de l'échéance de son assurance, un assuré s'informe des primes des autres compagnies d'assurances et décide de changer d'assureur. Ce changement l'oblige à dénoncer avant l'expiration de sa police d'assurance tout fait ou circonstance susceptible d'amener une réclamation contre lui. Tout avis de sinistre découlant de circonstances connues avant l'expiration de sa police, mais dénoncées après, ne serait pas honoré par l'ancien assureur parce que sa police est expirée, ni par le nouvel assureur puisque l'assuré était au courant des circonstances avant l'entrée en vigueur de l'assurance.

Il faut donc retenir que les polices d'assurances de responsabilité professionnelle obligent ceux qui les détiennent à dénoncer avant les incidents que les réclamations formelles: dès lors, l'assureur retient à ses frais les services d'un expert en sinistres qui enquête sur les circonstances d'une réclamation ou ceux d'un avocat pour prendre en charge la défense de l'assuré. En autant que ces avis soient donnés dans les meilleurs délais et au cours de la période d'assurance, l'assuré peut compter sur le support de son assureur pour sa défense, pour les frais engagés et pour les dommages et intérêts d'une éventuelle condamnation.



La rénovation
du restaurant
Le Latini
est terminé et
il est maintenant
ouvert.

861-3166

HONDA CANADA

dévoile ses

MODÈLES 1990



ACURA INTEGRA 1990

**Pourquoi attendre jusqu'en
septembre quand vous pouvez
conduire une 1990 MAINTENANT!**



LES GALERIES
ACURA
7100, Métropolitain Est
MONTREAL 354-8811



sur piste...



sur route...



l' excellence

COITELUX AUTO Ltd
5235, Papineau, Mtl.
526-3363

JOHN SCOTTI
4330, Jarry est. Mtl.
725-9394

AUTO LE MERIDIEN
4000, Jean-Talon O.
737-2532

LES TAUX D'INTÉRÊT

	RÉGION	TAUX ANNUEL	DÉPÔT À COURT TERME						DÉPÔT À TERME INTÉRÊT VERSÉ ANNUELLEMENT					CERTIFICATS GARANTIS INTÉRÊT VERSÉ ANNUELLEMENT					PRÊTS PERSONNELS	HYPOTHÈQUES RÉSIDENTIELLES					HYPOTHÈQUES COMMERCIALES					
			DÉPÔT min(\$)	30- 59 j.	60- 89 j.	90- 119 j.	120- 179 j.	180- 269 j.	270- 364 j.	DÉPÔT min(\$)	1 AN	2 ANS	3 ANS	4 ANS	5 ANS	DÉPÔT min(\$)	1 AN	2 ANS		3 ANS	4 ANS	5 ANS	% min.	1 AN	2 ANS	3 ANS	4 ANS	5 ANS	1 AN	3 ANS
BANQUES																														
COMM. ITALIENNE	7 1/2	5000	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2	10	1000	11 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	—	—	—	—	15	13	12 1/2	12 1/2	12	12	—	—	—	—	—	—	
COMMERCE	8 1/2	5000	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2	1000	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2	10	1000	11 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	15	13	12 1/2	12 1/2	12	12	—	—	—	—	
CRÉDIT SUISSE (Canada)	—	50000	10 1/2	10 1/2	10 1/2	—	10 1/2	5000	10 1/2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
* FED. CAIS. POP. (Qué.)	7	3000	9	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2	1000	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2	10	1000	11 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	14 1/2	13	12 1/2	12 1/2	12	12	13 1/2	12 1/2	12 1/2	—	
* FED. CAIS. POP. MTL.	7 1/2	5000	9	9	9 1/2	9 1/2	9 1/2	1000	10 1/2	—	—	—	—	1000	11 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	15 1/2	13	12 1/2	12 1/2	12	12	13 1/2	—	—	—	
LA FINANCIÈRE	—	2500	9	9	9 1/2	9 1/2	9 1/2	1000	10 1/2	10 1/2	10	9 1/2	9 1/2	1000	11 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	14 1/2	13	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2	—	—	—	—	
LAURENTIENNE	7 1/2	3000	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2	1000	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2	10 1/2	1000	11 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	14 1/2	13	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2	13	12 1/2	12		
LEUMI (CANADA)	8 1/2	5000	10 1/2	10 1/2	10 1/2	9 1/2	9 1/2	1000	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
LLOYDS DU CANADA	—	5000	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2	1000*	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2	10 1/2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
MONTREAL	7 1/2	5000	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2	1000	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2	10 1/2	1000	11 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	14	13	12 1/2	12 1/2	12	11 1/2	—	—	—	—	
NATIONALE	7	5000	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2	1000*	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2	1000	11 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	14 1/2	13	12 1/2	12 1/2	12	12	—	—	—	—	
NATIONALE DE GRÈCE	6	5000	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2	10	10	—	—	—	—	—	1000	11 1/2	11 1/2	11	10 1/2	10 1/2	15 1/2	13	12 1/2	12 1/2	12	12	—	—	—	—	
NOUVELLE-ÉCOSSE	7 1/2	5000	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2	1000	10	10	10	10	10 1/2	1000	11 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	14 1/2	13	12 1/2	12 1/2	12	12	—	—	—	—	
RÉP. NAT. DE N.Y. (Can.)	—	25000	11 1/2	11 1/2	11 1/2	11 1/2	10 1/2	25000	10 1/2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
ROYALE	8 1/2	5000	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2	1000	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2	10 1/2	1000	11 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	14	13	12 1/2	12 1/2	12	12	—	—	—	—	
TORONTO-DOMINION	7 1/2	5000	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2	1000	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2	10 1/2	1000	11 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
FIDUCIARIES																														
CANADA TRUST	7	5000	9 1/2	9 1/2	10	10	11	11	—	—	—	—	—	1000	11 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	15 1/2	13	12 1/2	12 1/2	12	12	13	12 1/2	12	—	
CAN. ITALIENNE	6	5000	9 1/2	9 1/2	10	10	10 1/2	10 1/2	—	—	—	—	—	1000	11 1/2	11 1/2	11	11	11	15	13 1/2	—	—	12 1/2	—	13 1/2	—	—	—	
CENTRAL GUARANTY	7 1/2	5000	9 1/2	9 1/2	10	10 1/2	10 1/2	10 1/2	—	—	—	—	—	500	11 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	12 1/2	13	12 1/2	12 1/2	12	12	13 1/2	12 1/2	12 1/2	—	
FIDUCIE DES JARDINS	—	5000	9 1/2	9 1/2	10	10 1/2	10 1/2	10 1/2	—	—	—	—	—	1000	11 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	—	13	12 1/2	12 1/2	12	12	13	12 1/2	12	—	
FIRST CITY	—	5000	9 1/2	10	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	—	—	—	—	—	500	11 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	—	—	—	—	—	—	13 1/2	12 1/2	12 1/2	—	
GUARDCOR	—	3000	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	11 1/2	11 1/2	—	—	—	—	—	1000	11 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	—	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2	13	12 1/2	12 1/2	—	
GUARDIAN	—	3000	9 1/2	9 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	—	—	—	—	—	1000	11	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	—	13	12 1/2	12	12 1/2	12 1/2	—	—	—	—	
LA MÉTROPOLITAINE	—	5000	9 1/2	9 1/2	10	10	10 1/2	10 1/2	—	—	—	—	—	1000	11 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	—	—	—	—	—	—	12 1/2	12 1/2	11 1/2	—	
MONTREAL TRUST	7 1/2	5000	9 1/2	9 1/2	10	10 1/2	10 1/2	10 1/2	—	—	—	—	—	500	11 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	—	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12	12	12 1/2	12 1/2	12	—	
MORGAN	—	5000	10	10 1/2	10 1/2	10 1/2	11	11	—	—	—	—	—	500	11 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
PRÊT ET REVENU	6 1/2	5000	9 1/2	9 1/2	9 1/2	10	10 1/2	10 1/2	—	—	—	—	—	500	11 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	—	13	12 1/2	12 1/2	12	12	—	—	—	—	
SOC. NAT. DE FIDUCIE	—	2000	9 1/2	9 1/2	10	10	10 1/2	10 1/2	—	—	—	—	—	500	11 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	—	13	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12	13	12 1/2	12	—	
TRUST GÉNÉRAL	6 1/2	5000	9 1/2	9 1/2	10	10 1/2	10 1/2	10 1/2	—	—	—	—	—	1000	11 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	15	13	12 1/2	12 1/2	12	12	13	12 1/2	12	—	
TRUST LA LAURENTIENNE	—	5000	9 1/2	9 1/2	10	10 1/2	10 1/2	10 1/2	—	—	—	—	—	500	11 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	—	13	12 1/2	12 1/2	12	12	13	12 1/2	12	—	
TRUST NATIONAL	7 1/2	5000	9 1/2	9 1/2	10	10 1/2	10 1/2	11	—	—	—	—	—	500	11 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	—	13	12 1/2	12 1/2	12	12	13	12 1/2	12	—	
TRUST PREHOR (ATLAN.)	—	5000	10	10	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	—	—	—	—	—	1000	11 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	—	13	12 1/2	12 1/2	12	12	—	—	—	—	
TRUST ROYAL	7 1/2	5000	9 1/2	9 1/2	10	10 1/2	10 1/2	10 1/2	—	—	—	—	—	1000	11 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	13 1/2	13	12 1/2	12 1/2	12	12	13	12 1/2	12	—	
TRUST STANDARD	—	5000	10	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2	—	—	—	—	—	500	11 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	—	13	12 1/2	12 1/2	12	12	13	12 1/2	12	—	
WELLINGTON	—	5000	11 1/2	11 1/2	11 1/2	11 1/2	11 1/2	11 1/2	—	—	—	—	—	1000	11 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	—	13	—	—	—	—	—	13	12 1/2	12 1/2	

Compilation: La Presse le 29 mai 1989 — Ces taux sont sujets à changement.
 * Taux recommandés par la Fédération.

Cabano Expéditex
change de mains

■ Cabano Expéditex, le plus important transporteur routier au Québec, a de nouveaux investisseurs. MM. Reno et Réal Emond ont démissionné de leurs postes d'administrateurs et vendu les 2,3 millions d'actions ordinaires qu'ils détenaient dans l'entreprise, soit 50,1 p. cent du capital de la compagnie.

Un groupe d'investisseurs, formé du Fonds de solidarité de la FTQ, Corporation de gestion La Verendrye (contrôlée par l'homme d'affaires Michel Perron), des cadres de Cabano Expéditex, de même que des sociétés de portefeuille associées à des hommes d'affaires comme Norman Morrison, de Montréal, Alfred Hamel (ancien président de Quebecair), de Saint-Félicien, Bernard Bélanger, de La Pocatière, Maurice Soucy, de Rivière-du-Loup et Emanuele Saputo, de Montréal, se partagera les actions en proportion de leur participation.

Au sein du conseil d'administration, MM. Emond ont été remplacés par Maurice Soucy et Emanuele Saputo.

Le groupe d'investisseurs, qui est lié par un accord concernant le vote des actions, a également avancé à la compagnie une somme de \$ 5,8 millions, représentant le prix d'émission de 6,2 millions de nouvelles actions à 93 cents l'action. Ces actions seront émises au groupe d'investisseurs une fois obtenues les approbations réglementaires. Les actionnaires se prononceront sur la chose le 5 juillet prochain, lors d'une assemblée convoquée à cet effet.

Pensez petit. Gagnez gros.



À l'achat d'un copieur personnel compact ou d'un FaxPhone de Canon, vous obtenez 100 \$ en Petro-dollars et courez la chance de gagner une **GROSSE** Cadillac Brougham grâce à Canon.

À l'achat d'un nouveau copieur personnel ou FaxPhone de Canon entre le 15 mai et le 31 juillet 1989, vous recevrez 100 \$ en bons-rabais d'essence Petro-Canada. Achetez ces deux appareils en dedans de sept jours et vous recevrez un boni de 50 \$, soit un total de 250 \$ en Petro-dollars!

Vous pourriez également gagner une grosse Cadillac Brougham grâce à Canon. Consultez les pages jaunes pour connaître le dépositaire le plus proche et communiquez avec lui pour obtenir plus de précisions sur la façon de gagner GROS avec Canon.

Les copieurs personnels et FaxPhone de Canon offrent une variété de modèles à prix abordables. Obtenez tous les détails dès aujourd'hui auprès de votre dépositaire.

Canon

PRODUITS COMMERCIAUX PERSONNELS



Devant le CRTC

Les dirigeants de Maclean Hunter, Ron Osborne (à gauche) et Barry Gage, ont expliqué hier, devant le CRTC, leurs intentions sur l'avenir de Selkirk Communications dont ils se portent acquéreurs. Ils ont expliqué qu'ils ont des visées à long terme et qu'il n'est pas question de démembrer Selkirk pour réaliser un profit rapide.

TELEPHOTO PC

Le Grand Festival des Fromages Canadiens

Prix du Maître marchandiseur

Fondé depuis 1948, le Grand Festival des fromages canadiens est le pionnier et le chef de file des campagnes annuelles de promotion alimentaire du Canada. Parrainé par le comité du Grand festival des fromages canadiens et par le Conseil national de l'industrie laitière du Canada, ce festival de 6 semaines attire aussi bien le magasin du coin que la grande chaîne d'alimentation.

Pour marquer le 40^e anniversaire du Festival, on a inauguré en 1988 le prix national de Maître marchandiseur attribué aux meilleurs détaillants. Félicitations aux gagnants de 1988 :

Columbia Int. vendue à des intérêts britanniques

RUDY LE COURS

■ Columbia International, une société longueuilloise spécialisée dans la fabrication de tuyaux de toutes sortes, a été cédée vendredi dernier à des intérêts britanniques, Glynwed Birmingham.

La nouvelle a été officiellement

annoncée aux employés par le président, M. Jacques Larivière, qui s'est peu après éclipse en laissant entendre que l'équipe actuelle de direction restait en place.

Columbia était la propriété d'Adatif International, dont le président, M. Kerrigan Turner, n'a pu être joint hier malgré plusieurs appels. On ne sait donc pas

encore les conditions de cette transaction.

Elle aurait impliqué aussi Plastique Sherbrooke et une société

Carling rachète ses actions privilégiées

■ Les Brasseries Carling O'Keefe du Canada ont annoncé hier le rachat de toutes leurs actions privilégiées de catégorie A et B, en accord avec un ordre de la Cour d'appel de l'Ontario. Carling versera \$33 pour chacune des actions A et \$52,50 pour les B, en plus des dividendes accumulés au moment du rachat. Ainsi prend fin l'action en justice menée par les actionnaires privilégiés à la suite de la fusion de Carling O'Keefe et de IXL Holdings Canada (une filiale de la société australienne Elders) en 1987. Les actions de Carling ont été suspendues à la Bourse de Toronto hier après-midi, dans l'attente de l'annonce.

ontarienne, toutes deux la propriété d'Adatif.

L'annonce a créé un certain émoi parmi les quelque 80 employés de l'entreprise, syndiqués à la CSN et dont le contrat de travail vient à échéance en juillet. L'entreprise compte en plus une trentaine d'employés non syndiqués.

Bien que le climat soit plutôt bon, confiait un travailleur du premier groupe, les syndicats craignent le nouveau propriétaire déjà fort de 115 usines dans plusieurs pays.

Columbia et Columbus, une filiale établie dans le même édifice, ont acquis en 20 ans une solide réputation pour tout ce qui touche la tuyauterie, fût-elle de plastique ou de métal.

Personne, au sein des employés ne se doutait que l'entreprise fût à vendre.

Comme le hasard fait bien les choses, Columbia a été victime de panne de courant en fin d'après-midi, ce qui a fourni un bon prétexte au personnel de direction pour ne pas retourner leurs ap-



CLIMATISEUR GRATUIT
OU
1 500\$ DE RABAIS

NOS MAZDA 323 EN STOCK OU DISPONIBLES AVANT LE 4 JUIN 1989
sauf les modèles de base 33RS, 33RT, 34RJ, 34RT

Couvert par la meilleure garantie de l'industrie:

- «Pare-chocs à pare-chocs»
- 3 ans / 80 000 km.
- Pièces principales 5 ans / 100 000 km



AVO Mazda
737-7373 4815, Buchan
(une rue au nord de Jean-Talbot, angle Victoria)



Venez profiter de TAUX DE FINANCEMENT SPÉCIAUX sur nos Cadillac d'occasion

- | | | |
|--|--|--|
| 1 - Fleetwood Éléance 1988, traction avant, blanche, bas kilométrage. Spécial 28995\$ | 4 - Cadillac Brougham Éléance 1987, propulsion arrière (2 en stock). Prix spécial 13995\$ | 7 - Sedan de Ville, traction avant, grise. 13995\$ |
| 2 - Sedan de Ville 1988, bois de rose, bas kilométrage. Prix spécial 28295\$ | 5 - Séville 1987 (1), bas kilométrage, un bijou. Prix spécial 28295\$ | 8 - Fleetwood Brougham Éléance 1988, tout équipée. Faites une offre. LIVRAISON IMMÉDIATE! |
| 3 - Fleetwood Éléance 1987, traction avant, bleue. Spécial 25795\$ | 6 - Sedan de Ville 1988, tout équipée, impeccable. Prix spécial | |

Des gens bien de service

Actuel
PONTIAC BUICK Cadillac

5959, boul. Cousineau, Saint-Hubert, (514) 443-5959 / 861-8886

Central Guaranty hausse son bénéfice

■ Central Guaranty Trustco de Toronto a enregistré un bénéfice net consolidé de \$ 18,5 millions pour les trois mois terminés le 31 mars dernier, en hausse de quatre p. cent par rapport à la même période de 1988. Ce résultat comprend par ailleurs un bénéfice extraordinaire de \$ 3,3 millions provenant de la réduction des impôts sur le revenu occasionnée par le report de pertes. Au 31 mars 1989, l'actif sous gestion s'élevait à \$ 24,5 milliards, soit un accroissement de 25 p. cent.

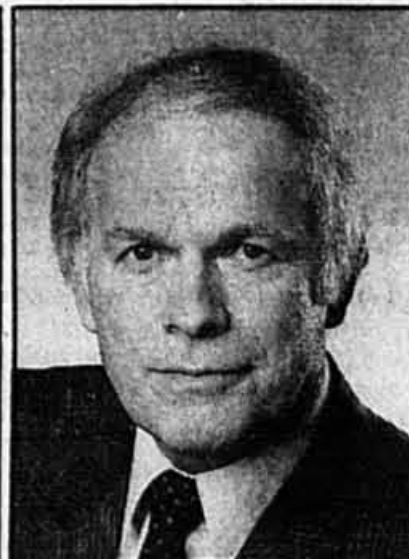
NOMINATIONS À ZURICH-CANADA



James D. Fleck



Thomas E. Kierans



Léonce Montambault

M. Daniel Damov, président du conseil d'administration de Zurich du Canada Compagnie d'Assurance-Vie, a annoncé la nomination de MM. James Fleck, Thomas Kierans et Léonce Montambault au conseil d'administration de la compagnie. De plus, ils continueront de siéger aux conseils d'administration de Zurich du Canada, Compagnie d'indemnité et de Zurich du Canada, Compagnie d'assurances vie et santé.

M. James Fleck est président du conseil des sociétés Fleck Manufacturing Inc. et J.C. Hallman Manufacturing Co. Ltd. À l'heure actuelle, il occupe un poste à temps partiel en qualité de professeur en relations entreprises-gouvernement à la Faculté des études en administration de l'Université de Toronto. M. Thomas Kierans est président et membre du conseil de la compagnie Scotia McLeod Inc. Ce dernier a pris part à un grand nombre de comités consultatifs et groupes d'études se rapportant aux affaires publiques et commerciales. M. Léonce Montambault, de Montréal, est président du conseil et chef de la direction de la société Bell Canada et président du conseil de la Corporation de gestion des technologies Bell Canada.

Zurich du Canada Compagnie d'Assurance-Vie, Zurich du Canada, Compagnie d'assurances vie et santé ainsi que les compagnies I.A.R.D., soit «Zurich» Compagnies d'Assurances, Zurich du Canada, Compagnie d'indemnité et l'Alpina, Compagnie d'Assurances S.A., constituent la branche canadienne de l'organisation mondiale du Groupe d'assurances Zurich. En 1988, les compagnies canadiennes Zurich ont enregistré un total de primes souscrites de plus de 1,1 milliard de dollars.

VISITEZ LE PAYS DES FEUX

UNE INVITATION DE

La Presse

RADIO CITE 107

ASSISTEZ AUX FEUX DE LA

CORÉE

ET COUREZ LA

CHANCE DE GAGNER

UN VOYAGE D'UNE

SEMAINE POUR DEUX

PERSONNES

À SÉOUL.

POUR PARTICIPER:

- Remplissez le coupon ci-dessous et déposez-le dans un des barils situés aux entrées principales de La Ronde.
- Ce coupon sera publié la veille et la journée de chacun des feux.

- Le texte des règlements relatifs à ce concours est disponible à RADIO CITE et LA PRESSE.
- La valeur totale du prix offert est de 4000\$.
- Les tirages: dès le lendemain du feu d'artifice, Jean Bureau nommera le nom d'un gagnant entre 10h et 11h sur les ondes de RADIO CITE FM 107. La personne nommée aura une heure pour rappeler et mériter son prix.

LE VOYAGE:

- Le prix comprend deux billets d'avion aller-retour de Montréal à Séoul fournis par JAPAN AIRLINES et 7 nuits d'hébergement pour deux personnes dans un hôtel de Séoul offerts par EXOTIK TOURS.
- Les dates du voyage devront être choisies entre le 16 juin 1989 et le 16 juin 1990, selon les disponibilités d'avion et d'hôtel.

COUPON DE PARTICIPATION

Remplissez ce coupon et déposez-le aux entrées de La Ronde.

NOM _____ ÂGE _____
ADRESSE _____ APP. _____
VILLE _____
CODE POSTAL _____ TÉL. _____



C'est à La Ronde et pas ailleurs!



OFFRE LIMITÉE. PROTEGEZ-EN
DES AUJOURD'HUI!

COUPEZ
1/4%
DE VOTRE PRÊT
HYPOTHÉCAIRE



un autre
AVANTAGE
ROYAL LEPAGE

Achetez votre maison et obtenez un financement de Royal LePage. Nous réduirons le taux d'intérêt de votre prêt hypothécaire de 1/4 % la première année par rapport au taux le plus bas offert par un établissement bancaire pour un prêt comparable.

Cet avantage est pour vous.

Dès maintenant et jusqu'au 31 juillet 1989 seulement, Royal LePage réduit ses taux hypothécaires déjà très concurrentiels de 1/4 % additionnel.

Une réduction de 1/4 % sur le taux hypothécaire offert par les banques à charte la veille du décaissement de votre prêt hypothécaire Royal LePage. Dans le cas d'un prêt hypothécaire préautorisé, votre taux d'intérêt est garanti pour 60 jours. Si les taux d'intérêt baissent entre temps, nous rajusterons votre taux afin qu'il soit toujours de 1/4 % inférieur au taux hypothécaire offert par les banques à charte la veille du décaissement de votre prêt hypothécaire Royal LePage.

ROYAL LEPAGE EST LA FINE
POINTE EN MATIÈRE
DE PRÊTS HYPOTHÉCAIRES.

ROYAL LEPAGE
Où vous passez en premier

Un prêt hypothécaire Royal LePage présente de nombreux autres avantages, telle que l'option du double versement. Nous vous permettons de doubler votre versement quand vous le voulez et sans indemnité. Vous pouvez économiser jusqu'à 47 % des intérêts payables au cours de la période d'amortissement de votre prêt hypothécaire.

HÂTEZ-VOUS! NOTRE RÉDUCTION DE 1/4 % NE DURERA PAS ÉTERNELLEMENT!

Si vous songez à acheter une maison, communiquez avec Royal LePage dès aujourd'hui. La réduction de 1/4 % ne s'applique que sur les prêts hypothécaires de Royal LePage autorisés avant minuit, le 31 juillet 1989. Consultez un agent immobilier participant de Royal LePage pour tous les détails.

Les magasins Wise voguent vers le cap des \$ 100 millions pour l'exercice en cours

PAUL DURIVAGE

■ Les magasins Wise ne craignent pas la récession. Malgré les perspectives d'un ralentissement prochain de l'économie, la chaîne montréalaise de magasins à rayon vise à atteindre un chiffre d'affaires de l'ordre de \$ 80 millions à \$ 100 millions, au terme de l'exercice financier en cours.

«Notre entreprise a été fondée en 1930, pendant la Grande Dé-



pression. Depuis, on a toujours fait de meilleures affaires durant les années de récession», explique M. Lionel Wise, vice-prési-

dent et directeur des finances de l'entreprise familiale portée il y a deux ans et demi à la cote de la Bourse de Montréal.

M. Wise explique qu'en période de ralentissement économique, les consommateurs à revenus moyens délaissent les boutiques pour se tourner vers les magasins à prix modiques. Pour sa part, la clientèle à revenus moindres conserve ses habitudes d'achat dans les magasins à rayons.

Pour atteindre ses objectifs de vente, l'entreprise compte de plus sur le plein apport cette année des magasins Continental. Les \$ 71,4 millions de revenus de l'exercice terminé le 28 janvier dernier, n'incluaient que trois mois d'exploitation des quinze magasins acquis le 21 octobre dernier.

Selon M. Wise, la rentabilité de l'entreprise devrait de même se redresser dès le prochain trimestre. Le dernier exercice avait donné lieu à une perte nette de \$ 293 000, reflétant en cela les frais de lancement des nouveaux magasins et les ventes d'inventaires de Continental.

Wise a inauguré trois nouveaux magasins au cours des dernières semaines (à Amqui, Asbestos et Dolbeau). La chaîne compte aujourd'hui 46 points de vente (incluant les Continental) au Québec, au Nouveau-Brunswick, en Ontario et à Terre-Neuve.

TRUST GÉNÉRAL

M^{re} Louise Jolicoeur, LL.L., D.D.N.

Monsieur Maurice Myrand, président et chef de la direction, annonce la nomination de maître Louise Jolicoeur au poste de vice-présidente, affaires juridiques de Trust Général, et secrétaire corporatif de Trustco Général et de l'ensemble des filiales du groupe.

Trust Général du Canada, filiale de Trustco Général du Canada, société membre du groupe L'Industrielle-Alliance, comprend également Sherbrooke Trust, Conseillers en placement Gentrust, Trust Général, Le maître courtier, Les développements Natco Itée et General Trust Corporation en Ontario. Ces sociétés offrent des services financiers, de gestion de placement et de successions ainsi que des services hypothécaires et immobiliers à partir d'un réseau de 89 succursales au Québec et en Ontario. Les actifs administrés s'élèvent à plus de 13 milliards \$.



MAINTENANT OU JAMAIS

Cela fait longtemps que vous attendiez ce moment d'acheter la BMW dont vous avez toujours rêvé. Ce moment est maintenant arrivé.

Nos quelques BMW 1988 restantes vont bientôt disparaître. Alors, ne laissez pas passer cette chance de vous procurer votre BMW et de faire d'importantes économies.

Vous pouvez vous féliciter d'avoir attendu si longtemps avant de vous offrir la voiture de vos rêves et de savourer le plaisir de rentrer chez vous au volant d'une BMW. Mais n'attendez pas plus longtemps car il ne reste que quelques modèles BMW 88 conduites par des professionnels. C'est donc une occasion à ne pas manquer.

325i / 4 portes — (2)

325eA — (1)

325iA — (1)

325isA — (1)

M3 — (1)

528eA — (1)

535i — (6)

535iA — (2)

M6 — (1)

635csi — (1)

735iA — (2)

Étant donné que les rabais offerts pour ce solde sont substantiels, nous vous indiquerons les prix de vive voix. Nous vous prions donc de ne pas nous appeler, mais plutôt de venir nous voir et d'économiser!



Canbec

4090 OUEST, JEAN TALON 731-7871
Le plus grand concessionnaire au Canada

Transcontinental achète

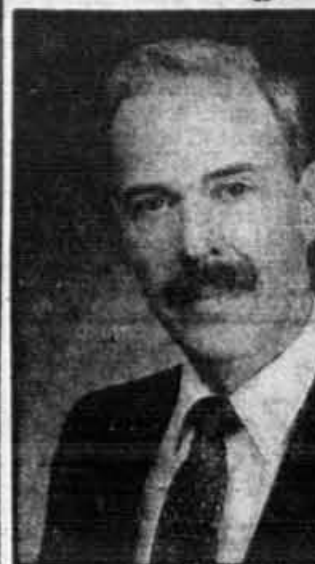
Presse Canadienne

■ Publications Transcontinental a fait l'acquisition des 50 p. cent d'actions qu'elle ne détenait pas déjà dans la compagnie productrice du Salon de la PME.

Le président, Daniel Boisvert, quitte ses fonctions à l'intérieur de l'entreprise; Yvan Vanier demeure directeur général du Salon de la PME.

Le Salon de la PME, qui regroupe chaque année plus de 200 exposants, attire entre 15 000 et 20 000 visiteurs, aura lieu en octobre au Palais des congrès de Montréal.

Montreal Trust



M. Larry Curran

Le président du conseil et chef de la direction du Montréal Trust, M. Robert Gratton, est heureux d'annoncer la nomination de M. Larry Curran au poste de vice-président, Services de la technologie et M. Markus Luft, vice-président, Services de développement, Division des systèmes et des services de soutien.

M. Curran est entré au Montréal Trust en 1986 et est responsable des Services informatiques de même que des Services des télécommunications pour l'ensemble de la société.

M. Luft est entré au Montréal Trust en 1987 et est chargé de toutes les activités touchant le développement des systèmes y compris la bureautique.

M. Markus Luft

MAXIMA 1989 LA BERLINE POUR GENS «BRANCHÉS»



499\$*

À partir de:

PAR MOIS

*basé sur Maxima GXE '89 avec 2000\$ comptant plus taxes, bail 60 mois

Informez-vous sur notre service V.I.P. exclusif et la garantie MAXIMA PLUS 3 ans/60 000 km sans frais d'entretien.

NISSAN et DUMOULIN depuis 20 ans

GARAGE



8115, boul. Lévesque, St-François, Laval, Québec H7A 1V1

665-7450
326-0033

PROPOSITIONS D'AFFAIRES...

C'EST FACILE D'ÊTRE INDÉPENDANT...QUAND ON DISPOSE DE L'APPUI NÉCESSAIRE.

Pour réussir en affaires, que ce soit dans le cadre d'une franchise nouvelle ou existante, il est essentiel d'avoir l'appui d'une banque possédant de nombreuses années d'expérience.

La Banque Canadienne Impériale de Commerce aide les franchisés depuis des années, en leur offrant notamment des prêts d'établissement ainsi que des services de gestion de la trésorerie et de la paie.

Pour vous donner une meilleure idée des avantages offerts par la Banque Canadienne Impériale de Commerce, nous avons préparé une brochure gratuite intitulée "FINANCEMENT DE FRANCHISE", qui s'adresse tout particulièrement à ceux qui se lancent en affaires.

Pour obtenir un exemplaire de cette brochure, veuillez composer le 1 800 465-CIBC. Vous pouvez aussi remplir le bon ci-dessous et nous le poster.

Nom _____
Titre _____
Société _____
Adresse _____
Téléphone _____
Ville _____ Province _____ Code postal _____
Envoyer à : Jean Hervieux,
Directeur
Expansion des affaires
Banque Canadienne Impériale de Commerce
Bureau régional
1155 boul. René-Lévesque ouest,
Montréal (Québec) H3B 3Z4.



Banque Canadienne
Impériale de Commerce

Nous travaillons
pour votre entreprise

705 HYPOTHÈQUES

A 1ERE 2e, balance de vente, notaire Laberge 729-4334
ARGENT à prêter, 2e hypothèque, achat balance de vente, tous à discuter. Guy Goyette notaire. Téléphone: 875-8777, jour.

CREDIT SDD
1ere et 2eme hypothèque, prêts pour auto, bateau, consolidation de dettes. 445-5794.

ESCOMPTÉ Meilleure offre. Réponse 24h. R. Landry 288-9222
HYPOTHÈQUES (1ère, 2e, balance de vente). Notaire Rivet 389-8484

PRETS hypothécaires, personnels, consolidations. 729-2148

1RE ET 2E HYPOTHÈQUES
prêt bateau, auto, balance de vente, prêt personnel.
Soyez 385-0709

1RE - 2E HYPOTHÈQUE
JUSQU'À 85%
Imm. Montréal International crlr 849-7657

1RE - 2E HYPOTHÈQUE
Résidentiel/Commercial/Industriel
PLACEMENTS SEVILLE INC. 672-5452 282-8812

ABBA
BEAUCOUP D'ARGENT
prêt participatif / aide de vente
1re, 2e hypothèque / industriel
refinancement / crédit-bail
aucun dépôt
729-7250 63318-8705

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

A VOUS DE VOUS INFORMER
Recherchons un maximum de 25 investisseurs pour notre 1ère résidence de personnes âgées. Très haut rendement avec des profits garantis les 3 premières années. Tous nos projets s'autofinancent et ne nécessitent aucun apport. 844-8485 M. Rhéaume.

ACCÉDEZ à votre indépendance financière. Routes de distributeurs exclusives concernant l'hygiène et la santé publique. Financement disponible. Pour informations 418-423-0443.

ACHAT, vente, finance commerces, industries, etc. 329-0325.

B.B.O., pizza, nouveau concept exclusif. Fait voir. 329-0325.

BAR de danseuses nues à Sorel demande associé. Excellente opportunité. 466-9416

BAR, bistro terrasse, à vendre, à louer ou concession, Rive-Sud. 442-3310.

CAFÉ BISTRO très bien situé dans MIT, avec ou sans équipement. Ou associé demandé. M. Catherine 277-3629.

ReMax Le Commissaire, crlr

CONCEPT de beauté corporelle plus, \$10,000, comptant. 329-0325.

CONCESSION
DANS LES ARCADES
DES FILMS EXOTIQUES
Offre limitée, vente des articles de sexe, les livres et les films. Employés disponibles, montant minimum requis 25,000\$. 875-4382.

DISTRIBUTION produits pétroliers plus. 329-0325.

FINANÇONS à 85%, personnes qui veulent partir en affaires, prêts commerciaux. 329-0325.

FRANCHISE DE BEIGNES renommée internationale, comptant 150,000, excellente opportunité. C. Boulanger 255-5292. ReMax Mit Metro Crlr.

INVESTISSEURS DEMANDÉS
25 000\$ et plus. Sécurisé par redevance et fonds de commerce. Rendement: 20% et plus par année. (612) 225-6223 entre 9h et 17h

705 HYPOTHÈQUES

GARAGE 3200' mécanique, carrosserie, location, vente. 849-6625

MANUFACTURE de cadran et table en miroir. Causefollette. A vendre ou échanger. Pour informations: 581-3390.

NOUVEAU concept exceptionnel. Temps plein ou partiel. Renseignements de 9h à 17h 388-4000.

PRO-SHOP excellent occasion, 10,000\$ négociable. Pierre 388-3262

PRODUIT exclusif à être distribué au Canada et États-Unis. Exigences: connaître un réseau de distribution national. Réjean Lafortune, 385-1345.

PRODUITS de Taiwan et de Chine Int. 737-8911

714 FRANCHISES

FRANCHISE ÉTABLIE, 30,000\$
Sout Art Paces 668-6576, 689-8914

FRANCHISE Celluland disponible à Mt. et partout au Canada, pour vente de téléphones cellulaires et télécopieurs. Excellents termes et conditions. Pour de plus amples renseignements, appelez: 418-455, 594-4533, 591-7958, 278-1872.

715 SERVICES FINANCIERS

ACCEPTATION
48 HEURES
PRET PERSONNEL
CONSOLIDATION DE DETTES
1RE ET 2E HYP
TAUX BANCAIRES
INTER TRUST
321-8601 de 9h à 21h

AI SOLUTION RAPIDE, pour vous, prêt sur propriété, rachat sur balance de vente, avis de 60 jours, réponse 24 heures. 277-3629, Michel Bouchard

ReMax Le Commissaire, crlr

AVONS FINANCEMENT
Pour construction et rénovation
Amélioration locative
Commercial et résidentiel
Millier: 385-4008 ou 385-4112

715 SERVICES FINANCIERS

ACCEPTATION
48 HEURES
PRET PERSONNEL
CONSOLIDATION DE DETTES
1RE ET 2E HYP
TAUX BANCAIRES
INTER TRUST
321-8601 de 9h à 21h

AI SOLUTION RAPIDE, pour vous, prêt sur propriété, rachat sur balance de vente, avis de 60 jours, réponse 24 heures. 277-3629, Michel Bouchard

ReMax Le Commissaire, crlr

AVONS FINANCEMENT
Pour construction et rénovation
Amélioration locative
Commercial et résidentiel
Millier: 385-4008 ou 385-4112

715 SERVICES FINANCIERS

ACCEPTATION
48 HEURES
PRET PERSONNEL
CONSOLIDATION DE DETTES
1RE ET 2E HYP
TAUX BANCAIRES
INTER TRUST
321-8601 de 9h à 21h

AI SOLUTION RAPIDE, pour vous, prêt sur propriété, rachat sur balance de vente, avis de 60 jours, réponse 24 heures. 277-3629, Michel Bouchard

ReMax Le Commissaire, crlr

AVONS FINANCEMENT
Pour construction et rénovation
Amélioration locative
Commercial et résidentiel
Millier: 385-4008 ou 385-4112

715 SERVICES FINANCIERS

715 SERVICES FINANCIERS

CAPITAL DE RISQUE
Prêts commerciaux, 1ère, 2ème hyp. commerciales. Financement de recevables et chèques post-datés. M. Duguay 678-5995.

FONDS pour commerce, industrie, affaires, appartements, etc. DENCOL MTG - 345-1354

718 ARGENT DEMANDÉ

BESON argent 1ère 2e hyp. sur propriétés notaires 729-4334.

BESON 10,000\$, garantie sur camion, intérêt 2% par mois payable chaque mois et capital remboursable 3,000\$ par 3 mois. Appeler M. Poirier au 455-4574.

NOTAIRE recherche argent pour prêt en 2e et 3e hyp. 664-1506

725 TENUE DE LIVRES DÉCLARATIONS D'IMPÔT

COMPTABILITÉ, tenue de livres, états financiers, déclarations, impôts. 669-6324

COMPTABILITÉ, tenue de livres de qualité. 669-1556

P.A. CONSEILS
États financiers et rapports d'impôt commerciaux et individuels sur informatique. Fait par professionnels de la fiscalité. 728-4642

TENUE de livres, gestion informatique, traitement de textes, C. Lapointe et Associés, 629-7020

725 TENUE DE LIVRES DÉCLARATIONS D'IMPÔT

COMPTABILITÉ, tenue de livres, états financiers, déclarations, impôts. 669-6324

COMPTABILITÉ, tenue de livres de qualité. 669-1556

P.A. CONSEILS
États financiers et rapports d'impôt commerciaux et individuels sur informatique. Fait par professionnels de la fiscalité. 728-4642

TENUE de livres, gestion informatique, traitement de textes, C. Lapointe et Associés, 629-7020

725 TENUE DE LIVRES DÉCLARATIONS D'IMPÔT

COMPTABILITÉ, tenue de livres, états financiers, déclarations, impôts. 669-6324

COMPTABILITÉ, tenue de livres de qualité. 669-1556

P.A. CONSEILS
États financiers et rapports d'impôt commerciaux et individuels sur informatique. Fait par professionnels de la fiscalité. 728-4642

TENUE de livres, gestion informatique, traitement de textes, C. Lapointe et Associés, 629-7020

725 TENUE DE LIVRES DÉCLARATIONS D'IMPÔT

COMPTABILITÉ, tenue de livres, états financiers, déclarations, impôts. 669-6324

COMPTABILITÉ, tenue de livres de qualité. 669-1556

P.A. CONSEILS
États financiers et rapports d'impôt commerciaux et individuels sur informatique. Fait par professionnels de la fiscalité. 728-4642

TENUE de livres, gestion informatique, traitement de textes, C. Lapointe et Associés, 629-7020

LU...
VENDU!
LES ANNONCES
CLASSÉES
La Presse
285-7111



Spar Aérospatiale Limitée



John D. MacNaughton

M. Larry D. Clarke, le président du conseil d'administration, est heureux d'annoncer la nomination de John D. MacNaughton au poste de président et chef de la direction de Spar Aérospatiale. M. MacNaughton fut élu au conseil d'administration à la suite de l'assemblée annuelle des actionnaires tenue le 18 mai 1989.

M. MacNaughton travaille chez Spar depuis les débuts de la compagnie et occupait jusqu'à présent le poste de vice-président directeur général.

Spar Aérospatiale Limitée se spécialise dans la conception, le développement, la fabrication et la maintenance de systèmes dans les domaines de l'espace, des télémanipulateurs, des télécommunications, de l'optoélectronique militaire et de l'aéronautique.

La hausse moyenne des salaires est de 4,3% depuis janvier

Presse Canadienne
OTTAWA

■ Une étude des conventions collectives de 99 entreprises canadiennes de plus de 500 employés montre que la moyenne des haus-

ses salariales, au cours du premier trimestre de 1989, s'établit à 4,3 p. cent, soit la même que pour toute l'année 1988.

Par région, les moyennes sont les suivantes: Colombie-Britannique, 6,2 p. cent; Atlantique, 5,6 p. cent; Ontario, 5,3 p. cent; Qué-

bec, 4,1 p. cent; Prairies, 3,1 p. cent.

Par industrie, le secteur manufacturier obtient 5,7 p. cent; la construction, 5 p. cent; les servi-

ces, 3,9 p. cent; l'administration publique, 3,3 p. cent; les transports et communications, 2,6 p. cent.

Continuant une tendance com-

mencée au premier trimestre de 1988, les hausses du secteur privé (4,5 p. cent) ont été supérieures à celles du secteur public (4,2 p. cent).

Ottawa affirme n'avoir pris aucune décision sur l'avenir de Pétro-Canada

Presse Canadienne
OTTAWA

■ « Absolument aucune décision n'a été prise au sujet de Pétro-Canada », a affirmé hier M. John McDermid, ministre d'État à la Privatisation.

Il répondait ainsi aux journalistes, qui lui montraient une copie de la lettre que lui a adressée la société britannique N.M. Rothschild, le 9 février dernier, et qu'ils ont obtenue en vertu de la loi d'accès à l'information.

« Les investisseurs cherchent toujours à vendre leur camelote », a commenté M. McDermid.

Dans cette lettre, signée par M. Michael Phair, directeur de Rothschild, la firme se propose d'aider le gouvernement fédéral à vendre cette année jusqu'à 49 p. cent des actions de Pétro-Canada.

Le ministre a tenu à préciser qu'il n'a jamais sollicité une telle

offre d'aide de la part de la société britannique.

Pétro-Canada a réalisé des ventes de \$ 4,8 milliards en 1988, passant ainsi au 16ème rang des compagnies au Canada pour les revenus. Ses bénéfices se sont élevés à \$ 126 millions, avec un actif de \$ 8,6 milliards.

11,25 %

Encaissable après
60 jours
aucune pénalité
dépôt minimum \$ 5 000 \$

Trust Capital

Tél.: (514) 393-8877

600, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H3B 1N4

* Taux sujets à changements sans préavis.
Inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec.

Opérations de change par National Commercial.

Trust Capital redéfinit
le service bancaire personnalisé
en présentant

Télé-Dépôt

Un service conçu pour les personnes de 60 ans et plus
et les Montréalais(es) handicapé(es).



Grâce à Télé-Dépôt, vous n'aurez plus à sortir
par temps maussade ou à faire la queue
pour effectuer vos dépôts.

Dépôt minimum \$ 5 000 \$.

Pour de plus amples renseignements,
appelez le

Trust Capital

Tél.: (514) 393-8877

Et demandez Mme Anthi Mimidakis, Directrice des comptes personnalisés.

600, boul. René-Lévesque Ouest, Montréal (Québec) H3B 1N4

Inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec.

Opérations de change par National Commercial



**RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT
POUR LE PRINTEMPS 1990,
ANGLE SAINTE-CATHERINE
ET DU FORT**

Bureaux: des aires pouvant atteindre 33,000 pieds carrés, dans un immeuble doté d'un stationnement intérieur et de systèmes de sécurité et de protection des incendies à la fine pointe.

Commerces: des espaces de 1,000 à 10,000 pieds carrés offrant une façade de 350 pieds sur la rue Sainte-Catherine.

Les bureaux et les commerces bénéficient d'accès distincts.

Installez-vous dans ce secteur commercial en pleine expansion qui promet de devenir la nouvelle frontière du centre-ville.

LE COMPLEXE DU FORT

Un nouveau mode de vie, à l'angle
des rues Sainte-Catherine et du Fort.

Pour plus de renseignements, appelez au

875-8888

Courtières protégées

MAGIL
visions en progrès

**Ces entreprises
ont conclu
une excellente affaire...**

Groupe Morrow Inc.

Groupe La Mutuelle

Fiducie La Métropolitaine

Andras Recherche Capital Inc.

Dymment Miller Long Associés Inc.

La Corporation Financière Millenium

Société Immobilière Paulco Inc.

**...et obtenu une adresse
aux Cours Mont-Royal**

Ces entreprises ont loué pas moins de 80 000 pieds carrés à l'adresse la plus exclusive du centre-ville de Montréal.
Nous vous convions à venir vous rendre compte des raisons qui ont motivé leur choix.
Pour obtenir un rendez-vous, veuillez nous téléphoner au (514) 499-0505

LES COURS
MONT-ROYAL
1555, rue Peel et 1550, rue Metcalfe



L'économie qui s'écrit

Le sucre et le lucre

RUDY
LE COURS

Il y a 10 000 ans, des Indiens de la vallée du Gange donnaient le nom de *sarkara* au jus qu'ils avaient extrait de la canne à sucre. Ce mot sanscrit allait vite servir de racine au *schukir* persan, au *sukkar* arabe, à l'*azúcar* espagnol, au *sugar* anglais, au sucre français.

Si la découverte du sucre remonte presque à la nuit des temps, son entrée dans nos mœurs alimentaires est beaucoup plus récente que le riz chez les Asiatiques, ou le maïs chez les Amérindiens.

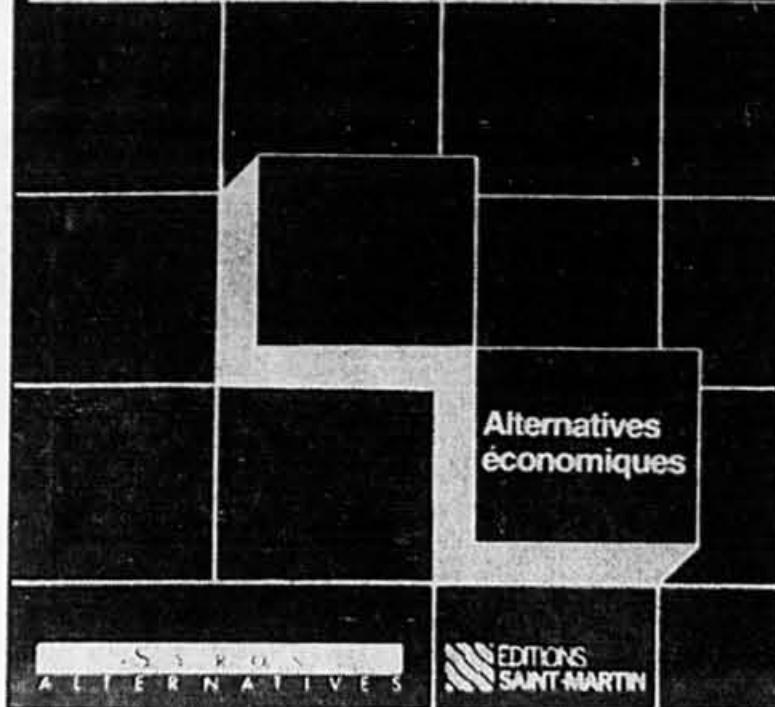
L'histoire moderne du sucre commence vraiment avec le développement colonial et se construit tous les jours depuis en posant de graves problèmes pour l'avenir de certains pays du Sud comme du Nord.

Napoléon a encouragé la culture de la betterave sucrière en France, vite devenue un producteur géant. Depuis une vingtaine d'années, les Américains remplacent la saccharose extraite de la betterave et de la canne par l'isoglucose de leur maïs, au grand dam des producteurs de canne du tiers monde.

Et la bataille est loin d'être terminée.

Devant les ravages faits par les sucres naturels extraits de ces trois plantes (caries dentaires, diabète, obésité, artériosclérose, etc.), la chimie moderne gagne du terrain avec la saccharine, les cyclamates et, surtout, l'aspartame.

L'enjeu économique, on l'aura deviné, est de taille mais fort risqué. Parmi les matières

A.-S. Boisgallais
C. CondaminesLe sucre :
le Nord contre
le Sud ?Alternatives
économiques

premières, le sucre connaît l'histoire la plus irrégulière de tous les cours mondiaux, observent A.-S. Boisgallais et C. Condamines, dans leur passionnant petit ouvrage *Le sucre : le Nord contre le Sud ?*, qui se laisse dévorer comme une friandise.

On l'oublie trop souvent, rappellent-ils, le sucre est entré relativement tard comme produit de base, mais non nécessaire, de notre alimentation.

Sa consommation varie d'ailleurs beaucoup selon les pays: le Cubain en absorbe 61 kg par an, le Nord-Américain 59, le Soviétique 44, le Français 34, l'Espagnol 30, l'Ougandais 1,5 kg. A eux seuls, l'URSS, l'Inde, les États-Unis, la Chine, le Brésil et le Mexique avalent plus de la moitié de la production mondiale.

Pas de place ici donc pour les belles analyses tiermondistes

manichéennes ou pour le credo néo-libéral, dans lesquelles se gardent bien de tomber les auteurs, très lucides. Depuis le début du siècle, observent-ils, l'offre surpasse la demande sauf durant les deux guerres mondiales.

Que faire? Réduire l'offre? Que non, elle n'a cessé d'augmenter car on a réussi par mille et un subterfuges à augmenter la consommation et son cortège de maladies. Qui n'a pas entendu parler des sucres cachés dans les marinades, le pain ou le vin? Mais sait-on par exemple que l'industrie française du médicament utilise environ 35 000 tonnes de sucre par an alors qu'il n'y en a que 28 000 tonnes dans la crème glacée?

Marchés protégés

La CEE —et surtout la France— est le principal exportateur de sucre blanc parmi les pays industrialisés. Elle rivalise de plus en plus avec Cuba ou l'île Maurice pour qui la canne est la première source de devises.

Les prix sont artificiellement élevés et les marchés protégés ce qui ne permet guère aux producteurs les plus performants d'occuper la place qu'ils devraient dans un marché libre.

En fait, la production mondiale de sucre compte trois débouchés: marchés intérieurs, généralement protégés; marchés d'exportation avec contrats fixes comme c'est le cas de Cuba avec l'URSS; et marché libre où s'accumule une part croissante de la production de certains pays très vulnérables comme la République Dominicaine, Haïti ou les Philippines.

Avec l'entrée des sucres de synthèse, expliquent les auteurs, deux scénarios sont possibles: ou bien Nord et Sud s'entendent, qui pour ne plus subventionner sa production, qui pour diversifier son agriculture, ou bien c'est la guerre commerciale aux dépens des plus faibles.

Sans se faire d'illusions, les auteurs préfèrent la première.

Le sucre: le Nord contre le Sud? A.-S. Boisgallais et C. Condamines; Éditions Saint-Martin, Syros alternatives; 149 pages; \$9,95.

L'OCDE révisé à la hausse ses prévisions sur l'inflation

Ce serait 4,5 p. cent au lieu de 4 p. cent

Agence France-Presse
PARIS

La hausse du dollar et des cours du pétrole a incité l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à réviser ses prévisions d'inflation et de croissance pour 1989 et 1990 et à pronostiquer un ralentissement de la réduction des déséquilibres extérieurs entre les principaux pays industrialisés.

Selon des prévisions semestrielles publiées hier, deux jours avant la réunion ministérielle annuelle des 24 pays membres de l'OCDE, l'inflation devrait atteindre 4,5 p. cent en 1989 et 1990 alors que les dernières prévisions de décembre ne prévoyait que 4 p. cent pour l'ensemble de la zone OCDE (qui rassemble la plupart des pays industrialisés à économie de marché).

Mais les nouveaux chiffres de l'OCDE montrent que l'inflation devrait continuer de progresser, l'an prochain, aux États-Unis ainsi qu'au Japon alors qu'au contraire la tendance s'inverserait vers un ralentissement en Europe, en 1990.

L'OCDE estime que l'inflation aux États-Unis atteindra 5 p. cent, cette année, puis 5,25 p. cent, l'an prochain. Au Japon, elle passerait de 1,5 p. cent, cette année, à 2,25 p. cent, en 1990. Au contraire, en Europe, après un sommet en 1989 de 5,25 p. cent, le rythme de hausse redescendrait à 4,75 p. cent en 1990.

Ces chiffres contredisent les affirmations officielles de l'administration du président américain George Bush. Michael Boskin, chef des conseillers économiques de la Maison-Blanche, affirmait récemment que la poussée d'inflation dans son pays est seulement transitoire, ajoutant que la hausse des prix devrait se ralentir vers la fin de l'année 1989.

Un haut responsable de l'OCDE a affirmé, hier, que les ministres devraient à l'issue de leur réunion de deux jours, demain et jeudi, appeler à la «vigilance» contre l'inflation tout en ajoutant que cela ne constitue pas encore une «préoccupation», contrairement à la taille des déséquilibres extérieurs.

«Le processus de réduction des déséquilibres qui avait commencé à s'amorcer a tendance à se ralentir et on peut se demander s'il n'est pas en train de s'arrêter», a-t-il dit.

Déficits

L'OCDE qui prévoyait en décembre une réduction du déficit

de la balance des paiements courants des États-Unis à \$ 116 milliards US en 1989 et \$ 108 milliards en 1990 (après \$ 135,3 milliards en 1988) table maintenant sur seulement \$ 123 milliards, cette année, et \$ 116 milliards, l'an prochain. Il y a encore quelques semaines, selon des documents internes de l'OCDE, la projection pour 1990 était encore de \$ 106 milliards.

En revanche, l'excédent japonais que les économistes de l'OCDE voyaient se réduire en décembre devrait recommencer à croître, l'an prochain, à \$ 83 milliards après s'être stabilisé, en 1988 et 1989, à environ \$ 80 milliards.

L'autre champion des excédents, la RFA, devrait également enregistrer de nouveaux records, l'an prochain, avec \$ 53 milliards après un léger recul à \$ 48 milliards, cette année, (contre \$ 48,5 milliards en 1988).

Ces prévisions ont été faites sur des taux de changes arrêtés à la date du 2 mai, c'est-à-dire avec un dollar à 1,89 DM et 133,9 yen, et un cours du baril de pétrole à \$ 16.

Or, depuis cette date, le dollar a passé la barre des 2 DM et a atteint 143 yen. «Il est vraisemblable que ces taux de change provoqueront un ralentissement de la réduction des déséquilibres», a affirmé, hier, un économiste de l'OCDE, tout en ajoutant que cela ne devrait pas «modifier les données de base».

Croissance ininterrompue

Ces ombres au tableau ne doivent pas faire oublier que l'économie mondiale est maintenant dans la septième ou huitième année de croissance ininterrompue, soulignent les économistes de l'OCDE.

Ceux-ci tablent sur une croissance moyenne dans les 24 pays de 3,25 p. cent, cette année, et de 2,75 p. cent, l'an prochain, des chiffres inchangés par rapport à décembre. Mais ils estiment que l'économie américaine devrait se ralentir un peu plus vite que prévu tandis que l'Europe et le Japon connaîtraient une activité plus forte qu'attendu.

Selon l'OCDE, le produit national brut (PNB) des États-Unis devrait progresser à un rythme de seulement 2,25 p. cent, en 1990, (après 3 p. cent en 1989) alors qu'ils tablent sur 2,5 p. cent, il y a cinq mois. Au Japon, la croissance devrait atteindre 4,75 p. cent, cette année, et 4,25 p. cent, en 1990, tandis qu'en Europe, elle atteindrait 3 p. cent, cette année, et 2,75 p. cent, l'an prochain.

Les prévisions de l'OCDE pour 1989 et 1990

Agence France Presse
PARIS

Voici un tableau des principales prévisions de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), dont le détail sera publié en juin dans les *Perspectives économiques semestrielles*.

Ces prévisions pour les 18 mois à venir sont fondées sur les taux de changes du 2 mai dernier, avec un dollar à 133,9 yen et 1,89 DM ainsi qu'un prix du baril de pétrole de \$ 16.

Croissance du PNB (en %)	1988	1989	1990
États-Unis	3,9	3,0	2,25
Japon	5,7	4,75	4,25
RFA	3,4	3,0	2,75
OCDE Europe	3,5	3,0	2,75
Total OCDE	4,1	3,25	2,75
Inflation (en %)			
États-Unis	3,4	5,0	5,25
Japon	0,4	1,5	2,25
RFA	1,5	2,5	2,5
OCDE Europe	4,9	5,25	4,75
Total OCDE	3,6	4,5	4,5
Balance paiements courants (mrd USD)	1988	1989	1990
États-Unis	-135,3	-123	-116
Japon	79,6	80	83
RFA	48,5	48	53
OCDE Europe	14,6	-2	-1
Total OCDE	-61,8	-68	-57
OPEP	-15,9	-8	-5
Autres PVD	1,8	-5	-15
Chômage (taux / population active)			
États-Unis	5,5	5,25	5,5
Japon	2,5	2,25	2,25
RFA	7,9	7,5	7,0
OCDE Europe	10,1	9,75	9,75
Total OCDE	7,3	7,0	7,25
Commerce mondial (variation en %)			
Croissance moyenne	8,7	7,5	7,0

Entente entre FMC et Oerlikon pour la fabrication de véhicules blindés

La société FMC Corporation et Oerlikon ont signé un accord de coopération aux termes duquel les deux compagnies fourniront aux Forces armées canadiennes une nouvelle génération de véhicules blindés légers destinés à moderniser leurs forces terrestres.

FMC, une multinationale qui possède des usines en Ontario et en Colombie-Britannique, agit en tant que premier entrepreneur et orchestre les activités d'une équipe de sous-traitants canadiens.

La fabrication de ce nouveau véhicule permettra un transfert de technologie à des compagnies canadiennes.

Bois-Francs: des promesses pour \$82 millions

Presse Canadienne
VICTORIAVILLE

Le sommet socio-économique de Victoriaville s'est terminé, samedi soir, un peu comme il avait commencé, vendredi matin, soit avec une pluie de millions s'abatant sur la région.

Selon le bilan cumulatif préliminaire rendu public par le ministre responsable des conférences socio-économiques au sein du gouvernement Bourassa, M. Marc-Yvan Côté, à l'issue du sommet, des projets d'une valeur globale de \$ 82 416 500 ont été acceptés par le gouvernement du Québec, au cours des deux jours.

Le gouvernement s'engage à subventionner plus de la moitié de ce montant, soit \$ 46 280 900, ce qui représente le double de la mise de fonds du milieu (\$ 23 099 100) dans les projets acceptés au sommet.

La participation financière de Québec provient de l'Office de planification et de développement du Québec (\$ 12 050 000) ou des différents ministères concernés (\$ 34 230 900). La participation requise du gouvernement fédéral dans ces projets est de \$ 12 579 500.

Dans certains cas, comme dans celui du Musée des religions de Nicolet, par exemple, elle est déjà acceptée; dans d'autres, la réponse est à venir et pourrait compromettre, si elle devait être négative, la réalisation de projets qui ont déjà fait l'objet d'un accord entre les promoteurs et le gouvernement provincial.

Le bilan dévoilé par le ministre responsable du Développement régional, lors de la conférence de presse suivant la clôture du sommet, parle de lui-même. Sur les \$ 82,4 millions représentant la valeur des projets qui ont fait l'objet d'un accord, on retrouve \$ 26,5 millions dans le volet culturel. En deux heures, samedi après-midi, le ministre des Affaires culturelles, Mme Lise Bacon, a promis \$ 18,5 millions de subventions.

Le secteur de l'environnement a aussi eu sa part de subventions. Au total cinq projets seront financés par le ministère de l'Environnement du Québec pour un total de \$ 569 250.

Le ministre Bacon a accepté, au nom du gouvernement, d'investir \$ 200 000 d'ici deux ans en vue de constituer une réserve écologique dans la municipalité de Bécancour. Le gouvernement consentira \$ 200 000 au cours des deux prochaines années et réévaluera le projet dans deux ans.

Par ailleurs, le ministre a assuré l'aide financière de Québec dans plusieurs projets de récupération et de recyclage.

Enfin, le ministre des Transports, M. Marc-Yvan Côté, a annoncé la construction d'un pont sur la rivière Saint-Maurice.



Au Canada, seulement quinze p. cent des employés de bureau commencent leur journée à neuf heures. La grande majorité entrent au boulot plus tôt.

Le neuf à cinq n'est plus l'horaire que d'une minorité de salariés

PAUL DURIVAGE

Si vous travaillez actuellement de neuf à cinq heures, vous êtes dans la minorité. Contrairement à la croyance populaire en effet, la plupart des employés de bureau au Canada sont déjà au boulot depuis 60 à 90 minutes lorsque neuf heures sonnent.

C'est ce que révèle une enquête réalisée par les Associés Marie Sellick (MSA), un bureau national de placement permanent et temporaire. Au total, 1 153 employeurs canadiens ont répondu au sondage portant sur les horaires de travail.

«Avec la globalisation de l'économie, un nombre croissant d'entreprises demandent qu'au moins une partie de leurs employés se présentent au travail à des heures non standard», affirme Mme Véronique Kezerli, directrice générale.

Ainsi, au Canada, seulement quinze p. cent des employés de bureau arrivent au travail à neuf heures. Ils sont presque deux fois plus nombreux à commencer leur journée de travail à huit heures.

Et à 8 h 30, plus des trois quarts des employés de bureau sont déjà à l'oeuvre.

Le centre-ville

Fait étonnant, compte tenu des difficultés d'accès au centre-ville, les horaires de travail sont toujours relativement concentrés autour de l'heure de pointe, à Montréal. À huit heures, moins d'un employé sur cinq est à l'oeuvre. La très grande majorité (près de 80 p. cent) ont rendez-vous entre 8 heures 30 et 9 heures.

En outre, près du tiers des employés de bureau de Montréal se mettent à l'ouvrage sur le coup de neuf heures seulement. Il s'agit de la plus forte proportion parmi toutes les grandes villes canadiennes.

Selon Mme Kezerli, plusieurs raisons peuvent expliquer ce phénomène. Elle cite les horaires contraignants des garderies (on compte à Montréal une plus forte proportion de ménages où les deux conjoints travaillent à l'extérieur de la maison), les heures d'ensoleillement plus courtes et, de façon générale, le mode de vie des Montréalais.

On est en général beaucoup plus matinal dans les provinces de l'Ouest, ce qui peut être attribuable au décalage horaire entre les deux extrémités du pays. Ainsi, à Calgary, moins de cinq p. cent du personnel de bureau pratique le neuf à cinq. Par contre, à Calgary comme à Edmonton, près de la moitié des employés de bureau commencent leur journée de travail dès 7 heures 30.

Par ailleurs, un peu moins du tiers des entreprises canadiennes permettent à leurs employés d'adopter l'horaire flexible tandis que la majorité impose toujours des horaires fixes. Montréal se situe légèrement sous la moyenne avec 29 p. cent. Calgary se démarque une fois de plus avec 41 p. cent suivi par Ottawa, 39 p. cent.

L'horaire flexible permet à l'employé de se présenter au bureau entre 7 et 9 heures et de quitter entre 16 et 18 heures, en autant qu'il travaille pendant huit heures. Ce système a été particulièrement à la mode entre le milieu et la fin des années 1970 chez les entreprises considérées comme progressives sur le plan des politiques de personnel.

Une excursion en dirigeable! Pourquoi pas?

RÉGINALD SPINHAVER

Qu'est-ce qui bourdonne comme une tondeuse, scintille comme une pièce d'argent, monte ou descend à 40 degrés et peut promener neuf personnes à la fois?

Un ballon dirigeable, bien sûr, et plus particulièrement celui qui s'amarrera dès jeudi sur l'aéroport de Saint-Hubert, d'où il évoluera dans le ciel de la région de Montréal avant d'exhiber ses rondeurs ailleurs dans la Belle Province jusqu'à la mi-juillet.

À St-Hubert, disons-nous bien? Mais oui! À l'endroit même où l'un de ses ancêtres britanniques, le R-100, était arrivé directement d'Europe avec près de 50 personnes à son bord pour une tournée qui fit sensation ici et jusqu'à Ottawa et Toronto en 1930.

Mais si le R-100 était un géant cylindrique de plus de 200 mètres de longueur et appartenait à une espèce dont certains croyaient qu'elle remplacerait un jour les paquebots trans-océaniques, le dirigeable qui sollicitera bientôt la sympathie des Québécois est de dimensions modestes: son enveloppe en forme de goutte d'eau à l'horizontale a 60 mètres de longueur et 15 m. de diamètre en son point le plus haut.

Un ballon...publicitaire

Sa vocation est aussi très différente, puisque ce dirigeable, loin de prétendre concurrencer qui que ce soit, offrira d'anodines mais originales promenades panoramiques dans le cadre d'une campagne publicitaire.

«Pas question de vendre des billets pour des baptêmes de l'air ou des tours quelconques, car le ministère canadien des Transports ne permet pas encore l'exploitation commerciale des diri-

geables comme elle est maintenant permise aux États-Unis, où toutes les exigences en matière de sécurité ont été satisfaites!», explique le directeur des promotions de la brasserie O'Keefe, M. Alain Cloutier, qui insiste sur la qualité ignifuge du gaz hélium utilisé dans le ballon en question.

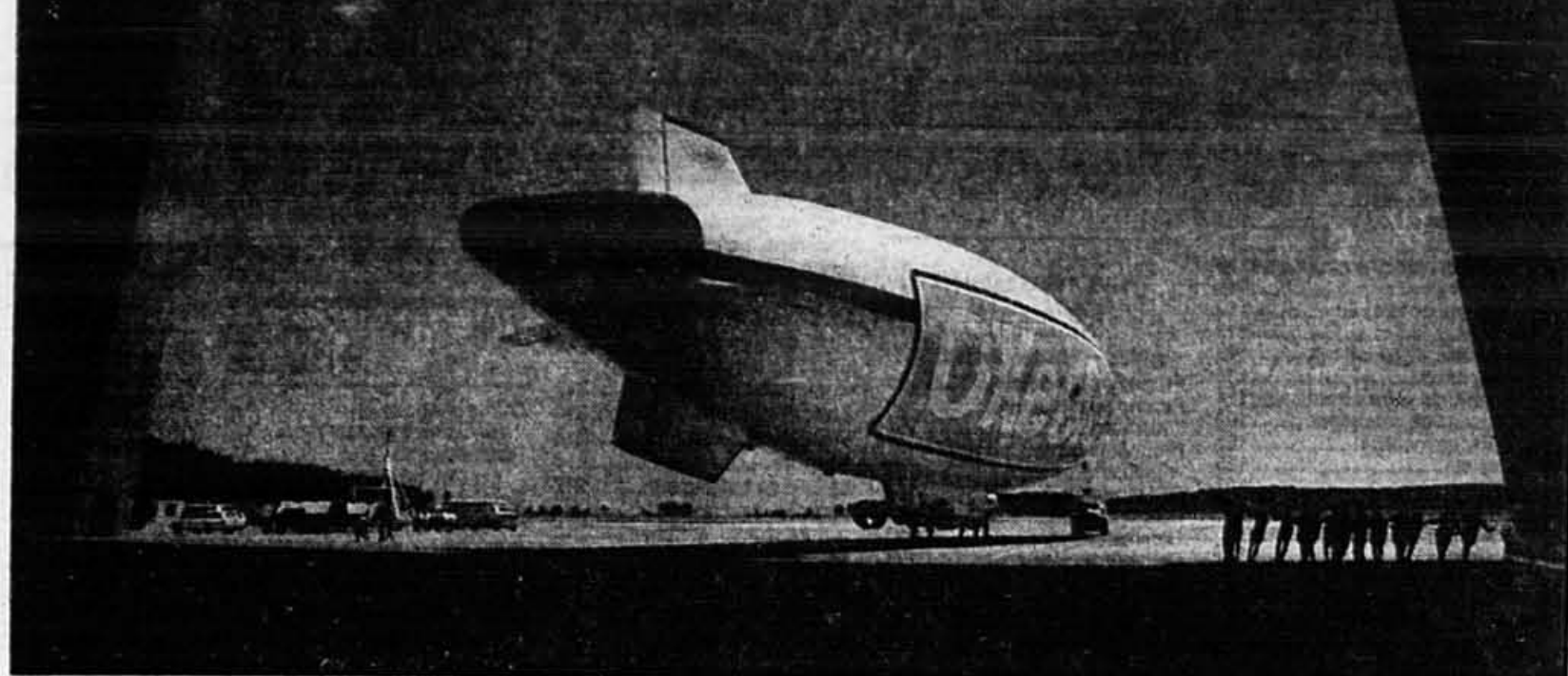
Mais alors, comment les amateurs pourront-ils y goûter? En gagnant des tours gratuits de toutes sortes de manières qui s'inscrivent précisément dans le plan du commanditaire.

Peu importe cela pour le moment et laissons là ces considérations terre à terre pour nous précipiter en banlieue de la petite ville d'Elizabeth City, en Caroline du Nord et à une centaine de kilomètres au sud-ouest de la Virginia Beach bien connue, où des ingénieurs et techniciens à l'emploi de la société britannique Airship Industries complètent aussi fébrilement que permet le soleil méridional le dirigeable flamboyant neuf qui doit partir incessamment pour le Québec, à 1 000 kms de là.

Et voici l'engin

Si l'ambiance est cordiale sur l'ancienne base militaire que dominent deux hangars quinquagénaires de taille gigantesque, la prudence reste mise. «Suivez-moi de près où que j'aille car les dirigeables réagissent promptement aux changements de direction du vent», dit le Danois qui conduit vers le ballon les sept aspirants passagers dont je suis.

Je pense à un jeu de quilles géant, car avec notre guide danois, un ingénieur d'origine grecque et un autre d'origine hongroise, nous sommes précisément dix... Mais nous parvenons sans coup férir au grand dragon argenté dans le ventre duquel, à l'invitation des pilotes David Burns et John McHugh, un Écossais et un



PHOTOS PIERRE CÔTE, LA PRESSE

Réduits aux dimensions de fourmis par les formidables dimensions des constructions qu'ils manipulent, les équipiers passent dans la

porte du hangar le dirigeable qu'ils tirent avec des cordes alors que le camion-pylône d'amarrage en contrôle le nez.

Américain, nous entrons promptement.

Dans la cabine de dix mètres de long, 2,50 m de large, et 1,80 m de hauteur, les appréhensions éventuelles s'estompent vite: sans la dizaine de costauds qui maintiennent l'aérostat au sol en s'agrippant aux cordages pendant de son étrave et ses flancs, on se croirait volontiers dans un autocar.

Les ceintures sont bouclées et, tout à coup, c'est le départ. Les amarres sont larguées, les deux moteurs Porsche de 206 CV rugissent avec souplesse en actionnant deux hélices orientables à cinq pales, et les pilotes lancent vers le ciel bleu leur machine volante

maintenant cabrée à 40 degrés environ.

En silence et douceur

Dix secondes plus tard, nous sommes en palier à faible altitude et le charme du vol en dirigeable se révèle dans toute sa splendeur. Le sol relativement proche déroule sous nos yeux, à environ trente kilomètres à l'heure, le tapis multicolore de terres labourées, de rivières et d'étangs, de prairies et de bois. Le bruit des propulseurs s'est réduit à celui d'une tondeuse à gazon électrique. Pas de secousses. Pas de vibrations. On a l'impression de flotter en apesanteur, ce qui est un peu le cas puisqu'un gaz plus léger que l'air soulève non seulement les 3 000 kgs du

dirigeable, mais en outre le poids de ses neuf occupants.

Et pas de doute sur cet énorme poisson qui nous suit obstinément là-dessous, à la surface de l'estuaire du fleuve Pasquotank: c'est l'ombre de notre machine volante, heureusement! La brasserie O'Keefe n'a pas trouvé moyen d'y apposer son nom. Quelle frustration cela doit être...

Une heureuse expérience paraît toujours trop courte, et c'est avec regret que nous voyons revenir, dans un plongeon aussi autoritaire que l'avait été le décollage, notre aimable dragon volant vers le sol et le groupe d'assistants, lesquels auront clairement quelque peine à immobiliser l'aérostat

donc la présence des passagers a augmenté sensiblement l'inertie.

Les essais du jour étant complétés, le dirigeable fut ensuite amarré conventionnellement, tel une énorme girouette, à son pylône monté sur un camion spécial qui fait partie de l'équipement du dirigeable.

«Il y a le camion, et seize équipiers ou techniciens dont la présence est nécessaire à l'entretien et la manipulation du ballon», dit M. Cloutier en précisant que la compagnie O'Keefe sera locataire du dirigeable, qui vaut environ \$6 millions. Vers le 12 juillet, le ballon partira en tournée en Ontario. O'Keefe a l'intention de faire une tradition de son initiative.

C'est en 1783 que les Montgolfier testèrent le premier ballon volant

RÉGINALD SPINHAVER

Même les historiens étrangers s'accordent généralement à le dire, c'est en France, au temps du roi Louis XVI et de Marie-Antoinette, mais de courtes années avant la révolution dont 1989 marque le bi-centenaire, que l'aviation a fait son irréversible entrée dans la vie des habitants de la Terre.

Et avec un ballon...

Le 15 octobre 1783, après divers essais satisfaisants avec des animaux comme passagers, un ballon conçu par les papetiers et inventeurs Joseph et Étienne de Montgolfier emporte le premier aérostat pour une modeste ascension dans le ciel de Paris. Le pilote s'appelle Pilâtre de Rozier.

Gonflé à l'air chaud, donc plus léger que l'air environnant, la montgolfière, que les matériaux modernes ont remise à la mode depuis une vingtaine d'années, connaît un essor fulgurant. Cinq semaines après sa première envolée, de Rozier et un passager montent à mille mètres (3 000 pieds) et franchissent une distance de sept kilomètres avant d'atterrir.

Dix jours plus tard, un autre ballon, celui-ci gonflé à l'hydrogène et aux mains de deux autres Français, prend l'air à Paris pour franchir presque cinquante kilomètres en deux heures.

L'entrée à l'armée

En juin 1894, une armée républicaine de France se sert d'un ballon captif, c'est-à-dire relié au sol par une corde, comme poste d'observation dans la bataille de Fleurus, en Belgique. La première descente en parachute, par André Jacques Garnerin à Paris, viendra trois ans après.

Mais si les ballons résolvent le problème fondamental de la gravité, ils sont le jouet des éléments et ne peuvent qu'aller où le vent les pousse. Ils sont comme des bassines circulaires qu'on laisserait flotter sur l'eau, à la dérive. Un contrôle directionnel était indispensable à une utilisation pratique.

Pendant que d'autres pionniers de l'air commencent des recherches dans le domaine parallèle et alors incongru des ailes rigides des avions d'aujourd'hui, on met donc au point un ballon dont la forme oblongue s'ajoute à la présence de gouvernes. Autrement dit, les bassines rondes se transforment en chaloupes pourvues de gouvernails. Mais comme on prétend faire un véhicule de ces ballons et qu'une vitesse horizontale est aussi nécessaire au déplacement d'un véhicule qu'à l'efficacité de son système de direction, l'addition d'une force motrice s'impose.

Le 24 septembre 1852, soixante-dix ans après Pilâtre de Rozier, mais toujours à Paris et avec un Français nommé Giffard à bord, le premier dirigeable franchit une distance de 26 kms. Le gaz

contenu dans l'enveloppe de ce ballon résiste à la gravité et la grande hélice qu'anime son moteur à vapeur assure à la fois le déplacement horizontal et la vitesse nécessaire à l'orientation.

En août 1884, alors que les ballons, dirigeables et autres, concentrent sur leurs progrès l'attention des gouvernements, un dirigeable nommé *La France* se voit propulser par un moteur électrique.

Les zeppelins

En 1900, alors que les taciturnes et solitaires Américains Wilbur et Orville Wright volent déjà fort bien en planeur et sont à moins de trois ans de leur extraordinaire percée du 17 décembre 1903 dans ce qui allait devenir l'aviation conventionnelle, les Allemands et le comte Ferdinand von Zeppelin produisent le premier dirigeable géant. Né en Autriche, un garçon nommé Adolf Hitler fête son dixième anniversaire.

À l'éclatement de la première guerre mondiale, les dirigeables et autres plus légers que l'air constituent l'establishment aérien tandis que les avions, alors aussi rares que petits, ne s'affirmeront qu'à la faveur du conflit. Les 19 et 20 janvier 1915, de grands zeppelins effectuent sur la Grande-Bretagne des bombardements prolongés. Les raids de ce type ne cesseront qu'avec le conflit.

Mais si, quand intervient l'armistice, l'existence d'un parc formidable et inégal de vingt-trois mille avions en Grande-Bretagne augurait clairement de l'avenir des grands dirigeables, trop lents, trop coûteux, trop encombrants et relativement faciles à détruire, augurait clairement de la tournure des événements, le retour à la paix n'en fournit pas moins d'autres pages de gloire aux géants silencieux du ciel.

Sur l'Atlantique

La France évalue encore les dégâts de la Grande guerre sur son sol quand en juillet 1919 un dirigeable britannique avec trente hommes à bord franchit d'une traite l'Atlantique pour atterrir à New York, dont il regagnera l'Angleterre de la même façon. Ce fleuron est le deuxième en un mois que s'adjugent les aviateurs d'Albion: lors d'un exploit resté peu connu jusqu'à nos jours, John Alcock et Arthur Whitten Brown, des militaires, avaient traversé l'Atlantique de St-Jean de Terre-Neuve à l'Irlande en seize heures de vol à bord d'un avion bimoteur. C'était huit ans avant le New York-Paris de Charles Lindbergh.

En cette époque où se forment les grandes compagnies aériennes dont les lignes sillonnent encore le ciel aujourd'hui, la préférence des avions sur les dirigeables se fait déjà évidente.

Restreinte partiellement par les accords de paix, l'Allemagne per-

siste pourtant dans les plus lourds que l'air, alors que l'Angleterre semble jouer sur les deux tableaux. La France s'est résolument tournée vers les avions.

Voici la fin des années 30 et un exploit retentissant pour les Allemands, dont le dirigeable «Graf Zeppelin» fait le tour du monde en trois semaines, ne remplissant ses réservoirs de carburant que quatre fois dans son périple de plus de 32 000 kms.

Les R-100 et 102

L'année d'après doit donner une part du spectacle aux Canadiens: lors d'une tournée dont on parle encore, le dirigeable anglais R-100, avec plusieurs héros de l'air parmi la quarantaine d'hommes qu'il transporte, traverse l'Atlantique en 78 heures pour une tournée qui le conduira de l'aéroport de Saint-Hubert à diverses autres villes, notamment Ottawa et Toronto. Au retour, le mastodonte de 220 mètres ne mettra que 58 heures, un record.

Hélas, deux mois plus tard seulement, un accident désastreux sonnera le glas pour les dirigeables britanniques. En route pour l'Inde via l'Égypte, le dirigeable R-102, jumeau du R-100, s'écrase et brûle en France, tuant 47 de ses 54 occupants, dont plusieurs personnalités parmi lesquelles une vedette du voyage au Canada. La tragédie contribua grandement à l'abandon des plus légers que l'air par le gouvernement de Londres.

Aux États-Unis, la destruction accidentelle de deux dirigeables, l'«Akron», dans lequel périrent 73 personnes, et le «Macon» en 1933 et 1935, tempéra aussi l'enthousiasme.

Mais l'Allemagne tint bon, transportant plus de 13 000 passagers au fil des années à bord du seul «Graf Zeppelin».

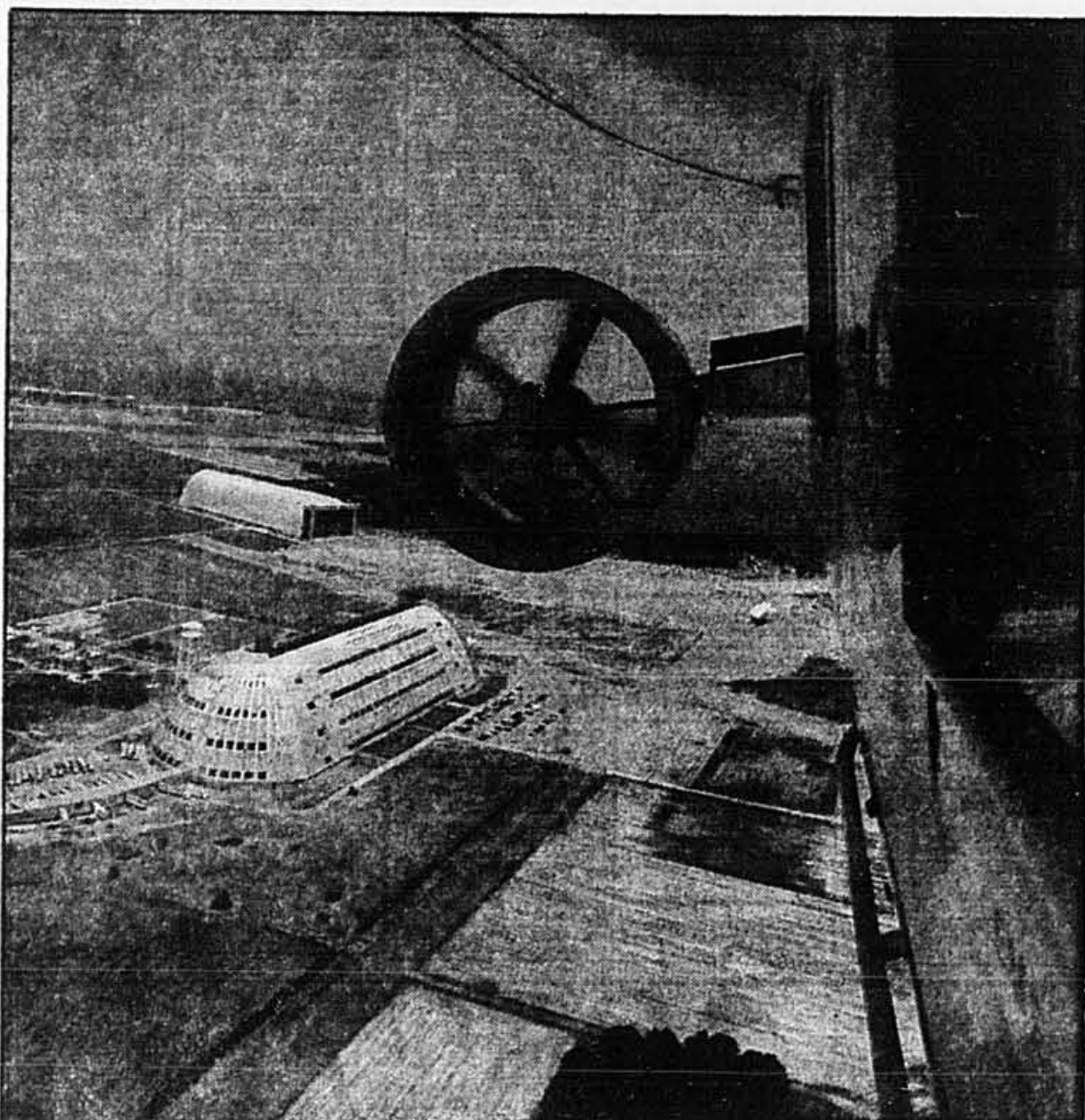
Le «Hindenburg»

Symbole de la fin d'une époque dans laquelle s'étaient inscrits les premiers et timides sauts de l'homme dans la troisième dimension, le tristement célèbre «Hindenburg» était l'orgueil du régime hitlérien. Avec 247 mètres de longueur et 41 m. de diamètre, il faisait la navette entre New York et l'Allemagne en transportant 40 hommes d'équipage et cinquante passagers dont les gâchettes comprenaient la disposition d'un piano grande queue.

Il avait transporté un millier de passagers et complétait sa dixième traversée lorsque le feu s'empara de son dangereux hydrogène et que le colosse fut détruit en quelques secondes lors de son amarrage en banlieue de New York. Trente-trois personnes trouvèrent la mort dans cet accident qui, survenu le 6 mai 1937, impressionna bizarrement davantage que la collision de deux Boeing 747 où périrent 550 personnes sur l'aéroport de Ténérife, aux îles Canaries, quarante ans plus tard.



C'est parti! Soulagé de la gravité par le gaz qu'il renferme, et propulsé par deux moteurs Porsche, le ballon fonce sans effort, à un angle voisin de 40 degrés, dans le ciel sans nuage de la Caroline du Nord.



Prise à une fenêtre ouverte par un intrépide, cette photo montre à la fois l'une des hélices orientables à l'arrière de la cabine du dirigeable, l'enveloppe qui domine et ombre la cabine, ainsi que les deux hangars énormes de l'ancienne base militaire où s'active Airship Industries.

1

CASINO LOUÏE

du maître
1100
11-3903
BERT
14 pi cor,
Hermès
38-3660
cor, cubai-
9 pi cor,
sur, etc.
rivières
occident.
dard,
cupation
1X, lace
cor. ou
293/1148
cor, 2705
1098
tue avec
Bernard,
à
MENT
moderne...
port. 1er

SOURCES
commer-
carmacie,
meubles,
r de 975
edicate:
0140
49
illon de
29-4494
s mètre
cor, tous
661-7287
LIEU
BOX
rénové,
vres de
741 (AM)
IL
ice Jac-
641-4153.
TRAIN

CHANGE
E - MAC
AM
5-3123
c option
d'ordina-
nel Tech-
TEAM OF

8 BIT
-2599
cheur de
jeux et
59-3129
XT, neuf,
et 3 1/2
sage 288-
rend choix
725-1940.
0
\$1,995.
\$995.
\$495.
ic, multi-
monit-
type AT
in reset)
EST
6-9616
ATEURS
-3123
usagers
tions de
nification,
pièce et
65-0247
e traite-

**CINES,
MENT,
RETEN**

environ,
meilleure

accessol-
28

ualisation,
tions de

MAUX

ots sér-
523-4379

à foire

ots, en-

79-9023
 BRES
 vacciné,
 lots mû-
 lignée,
 em. 25%
 ncs, non
 étalon
 omptes,
 oistres,
 22-209.
 s, chaf
 001.
 vermi-
 16h,
 r, enr-
 e cham-
 ser juu,
 ace
 6019
 éricoin,
 2-9780

tous, vac-
 56-7997.
 pour 4
 32-4209.
 é, vac-
 10.
 s, vac-
 5

**UX DE
 CTION**

illopes,
 rriel et
 t, 728-

US

ir